

**Évaluation des 6 journées de sensibilisation à
l'ETP en région :**

**« Promotion de l'éducation thérapeutique
du patient et des programmes autorisés
en région Centre »**

6 journées de sensibilisation à l'ETP en région :

- Orléans le 17 octobre 2013
- Châteauroux le 5 novembre 2013
- Blois le 28 novembre 2013
- Bourges le 28 novembre 2013
- Tours le 5 décembre 2013
- Chartres le 19 juin 2014

Projet financé par



Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé

68 rue Walvein 37000 TOURS

☎ 02.47.37.69.85 📠 02.47.37.28.73 📧 contact@frapscentre.org

www.frapscentre.org

Table des matières

I – Introduction	3
A) Contexte.....	3
B) Objectifs.....	3
C) Profil des personnes relais ayant participé à la formation.....	4
II - Méthode employée et description de l'action	4
A) Synthèse des réunions des 6 départements.....	4
B) Les écarts éventuels entre le déroulé initialement prévu et le déroulé effectif de l'action, ainsi que les causes de ces écarts	7
C) Les partenaires	7
III – Résultats de l'évaluation par département	
A) Tableau de synthèse d'évaluation des journées de sensibilisation à l'ETP par département en région Centre.....	8
B) Synthèse d'évaluation de la journée par département	8
IV – Perspectives.....	10
Annexes.....	13

I – Introduction

A) Contexte

Conformément aux textes d'application de la loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires" relatifs à l'ETP et publiés au Journal Officiel du 4 août 2010, L'ETP s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie. Elle comprend :

- Les programmes d'apprentissage : ils ont pour objet l'appropriation par les patients des gestes techniques permettant l'utilisation d'un médicament. (Article L1161-5 du code de la santé publique)
- Les actions d'accompagnement ont pour objet d'apporter une assistance et un soutien aux patients, ou à leur entourage, dans la prise en charge de la maladie. (Article L1161-3 du Code de la Santé Publique).
- Les programmes d'ETP sont conformes à un cahier des charges national. (Article L1161-2 du code de la santé publique). Ces programmes sont mis en œuvre sur un territoire défini, après autorisation de l'ARS. Ils sont proposés aux patients par le médecin prescripteur et donnent lieu à l'élaboration d'un programme personnalisé avec le patient.

124 programmes d'ETP ont été autorisés par l'Agence Régionale de Santé du Centre¹ et au total **132 en région Centre**, dans le but de répondre aux demandes de soins et aux missions de Santé Publique de proximité des populations. Ces programmes s'inscrivent dans le cadre de l'organisation des soins primaires de proximité et des programmes d'ETP autorisés.

La FRAPS, avec le soutien financier et/ou technique de l'ARS du Centre et du comité de pilotage régional ETP, souhaite impulser et/ou soutenir une dynamique régionale en ETP.

B) Objectifs

Objectif général :

Organiser dans chaque département de la région une journée d'information/sensibilisation à l'ETP pour les professionnels de santé

Objectifs spécifiques :

- 1) Développer et/ou renforcer les connaissances en ETP des professionnels de santé de la région
- 2) Identifier ou créer un collectif en Éducation thérapeutique du patient dans chaque territoire piloté ou co-piloté par les antennes FRAPS et les CODES

Objectifs opérationnels :

- 1) Constituer le comité de pilotage des journées en lien avec le groupe régional ETP
- 2) Constituer dans chaque département un groupe organisant la journée et préfigurant le futur CLET lorsqu'il n'existe pas

¹ Power point de l'ARS présenté à la clôture des journées ETP
Rapport d'évaluation

- 3) Travailler autour de : Qui peut faire de l'ETP et comment - Comment cela s'intègre dans le parcours de soins du patient en lien avec les programmes mise en place par l'ARS

C) Profil des personnes relais ayant participé à la formation

Professionnels de santé et de l'ETP en région Centre

II - Méthode employée et description de l'action

A) Synthèse des réunions des 6 départements

Le 24 janvier 2013, une première réunion téléphonique de lancement du projet a eu lieu. L'historique du projet a été rappelé, un point sur le budget du projet a été fait. Chaque département présent a pu s'exprimer sur les possibilités de déploiement du projet sur son territoire (cf. annexe 1) :

- Dans l'Indre, quelques groupes existent déjà mais il n'y a pas de réelle coordination.
- En Indre-et-Loire, un collectif (Collectif Local d'Éducation Thérapeutique) est déjà constitué. Il s'agira donc de susciter l'intérêt et l'adhésion des membres au projet.
- Dans le Loir-et-Cher, aucune coordination n'existe. Des partenaires potentiels ont néanmoins été identifiés (notamment le RSND41).
- Dans le Loiret, des groupes spécifiques à l'éducation thérapeutique du patient existent déjà : il s'agira de s'associer à leur réflexion et de les intégrer au projet.

Les départements ont fait la demande d'avoir la liste des programmes autorisés en région pour identifier des partenaires potentiels. Cette demande a fait l'objet d'une requête auprès de l'ARS du Centre et la liste a été envoyée aux 6 départements.

L'évaluation du projet a été abordée : la FRAPS a proposé un protocole d'évaluation. Ce protocole a été validé par les départements le 8 avril 2013.

Une convention de délégation à destination des antennes territoriales de la FRAPS et des CODES a été proposée par la FRAPS et validée par les départements le 29 avril 2013.

Deux réunions du comité de pilotage régional ETP ont eu lieu :

- le 5 mars 2013
- le 19 mars 2013

La FRAPS était représentée par Madame Louissette Monier, Vice-présidente de la FRAPS.

Point sur l'avancement dans les départements :

• Département du Cher :

Suite à la réunion téléphonique du 24 janvier 2013, le CODES du Cher a contacté et rencontré les partenaires et acteurs de l'éducation thérapeutique dans le Cher.

- 1) Réunion du 30 janvier 2013 : rencontre avec le docteur Julien qui coordonne le réseau Caramel
- 2) Réunion du 7 février 2013 : rencontre avec Naima Moussali, référente DT18 de l'ARS

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

- 3) Réunion du 18 mars 2013 : rencontre avec le réseau VIH et le réseau Caramel Coordonné par le Docteur Julien et Sylvie Laroche
- 4) Réunion du 22 mai 2013 : le Projet Régional a été présenté lors de l'Assemblée Générale des réseaux Caramel et VIH, et recueillir les besoins et attentes des personnes présentes, ce qui a donné lieu à une rencontre avec la direction (Mr Walker président du réseau Caramel et Sylvie Laroche), **le 4 juillet 2013.**
- 5) Réunion du 25 septembre 2013 : cette réunion a soulevé le peu de programmes ETP, mis en œuvre dans le Cher contrairement à d'autres départements. Après échanges et prise en compte des manifestations connues en novembre 2013 (forum infirmier), il a été décidé d'organiser une conférence sur le thème "Etre Acteur de l'ETP dans le Cher" et de solliciter des intervenants extérieurs.
- 6) Réunion du 17 octobre 2013 : cette réunion a permis de présenter la liste des 8 programmes ETP autorisés par l'ARS dans le Cher et d'organiser la conférence.

- **Département de l'Eure-et-Loir :**

Une 1^{ère} réunion de travail entre le CESEL, l'UPE de Dreux (François Martin) et avec Mme Béatrice DECELLE – UTEP CH Dreux et membre du COPED DIU EPS/ETP s'est déroulée le 25/02/2013, pour identifier les besoins des structures.

La déclinaison du projet dans le département n'était pas encore clairement définie. Plusieurs pistes de réflexion étaient en cours : rencontres et échanges avec les porteurs de programmes en ETP, identification de leurs attentes et besoins, etc.

Le CESEL a organisé plusieurs réunions de préparation de cette journée départementale, qui s'est déroulée le 19 juin 2014.

- **Département de l'Indre-et-Loire :**

Les membres du CLET (Collectif Local d'Éducation thérapeutique) se sont réunis à plusieurs reprises sur 5 réunions en 2013 pour identifier les acteurs et les besoins des structures et organiser la journée :

- 1) Réunion du 14 février 2013 : cette réunion a permis de présenter le projet régional, préparer la journée départementale d'information et de sensibilisation à l'ETP, ainsi qu'à identifier les besoins. Il a été décidé par le groupe de réaliser cette sensibilisation en soirée pour faire venir les professionnels, qui peuvent difficilement se libérer la journée.
- 2) Réunion du 13 mars 2013 : cette réunion a permis de faire un retour sur **la rencontre du 5 mars 2013, entre l'ARS et le CLET37**, de présenter le CLET37, le fonctionnement régional, la question des financements privés, et des exemples d'ETP cités par l'ARS. Des échanges ont eu lieu autour des objectifs, du public cible et du programme pour cette journée.
- 3) Réunion du 10 avril 2013 : cette réunion consistait à poursuivre la préparation de la soirée de sensibilisation et faire des propositions sur le programme, quels intervenants à inviter, et créer un annuaire ETP départemental
- 4) Réunion du 29 mai 2013 et 5^{ème} réunion du 3 juillet 2013 : lors de cette réunion, le groupe a arrêté ensemble les animateurs et les modérateurs pour la soirée, a fixé les titres du programme, validé le tableau de recueil de données des programmes d'ETP autorisés, le devis traiteur, communication, trouver une salle. Le CLET a proposé d'inclure la journée départementale sur

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

l'éducation thérapeutique du patient aux « jeudis du généraliste ». Cette proposition a finalement été réfutée car il n'était pas possible de convier d'autres professionnels que les médecins généralistes, ce qui ne correspond pas à l'objectif du projet.

• **Département de l'Indre :**

A l'initiative du projet, il n'existait pas de réelle coordination en ETP (seulement quelques groupes).

- 1) Réunion du mercredi 13 mars 2013 : au cours de cette première réunion, le partage de la mise en place des programmes en cours sur l'ETP dans l'Indre a été abordé. La journée de sensibilisation départementale a été approuvée. Une discussion autour de(s) intervenants a été amorcée.
- 2) Réunion du mercredi 12 juin 2013 : les professionnels ont présenté leurs pratiques et/ou leurs programmes d'ETP mis en place ou futurs. L'organisation de la journée départementale s'est poursuivie : choix de la date (mardi 5 novembre), organisation sur une journée sous forme de conférence puis d'ateliers d'échanges thématiques, choix d'intervenants potentiels, détermination des modes de communication et de restauration
- 3) Réunion du mercredi 11 septembre 2013 : l'organisation de la journée départementale a été finalisée : l'idée des ateliers et d'une conférence sur une journée entière ne paraissait finalement pas adaptée au territoire de l'Indre du fait du manque de visibilité des programmes existants et du manque de pratique des professionnels pour se rencontrer au cours d'ateliers d'échanges. Par ailleurs, étant donné l'échéance, il est apparu compliqué de mobiliser des professionnels pour toute une journée à ce moment-précis de l'année, les plans de formation étant déjà définis. Ainsi, il a été décidé de mener une soirée-conférence où les porteurs de programmes viendraient faire une présentation de leurs pratiques

• **Département du Loir-et-Cher :**

Au commencement du projet, aucune coordination en ETP n'était réellement mise en place dans le département. Il a donc été question, dans un premier temps, de recenser l'ensemble des structures et acteurs qui interviennent en ETP.

- 1) Chaque structure a été invitée à participer à une première réunion de présentation du projet et de ses objectifs qui s'est déroulée **le 25 mars 2013**. 18 professionnels ont répondu présents et 3 personnes étaient excusées. Un co-pilotage FRAPS/RSND 41 s'est mis en place. Une réelle dynamique de groupe a été impulsée et beaucoup d'échanges ont émergé.
- 2) Réunion du 3 juin 2013 : le groupe a adopté l'appellation de « Collectif Local d'Éducation Thérapeutique du Patient du Loir-et-Cher » (CLET 41).
- 3) Une réflexion sur la charte de fonctionnement du CLET 41 ainsi que sur l'invitation de nouveaux membres a été réalisé.
- 4) La journée départementale dédiée à l'ETP a été prévue pour novembre 2013 sur un créneau de 13h à 16h30 pour faciliter la participation des professionnels. Le programme prévisionnel s'est orienté vers une conférence et la mise en œuvre d'ateliers avec un intervenant de la Haute Autorité de Santé pressenti. Le CLET a souhaité également l'intervention de l'ARS pour le discours d'ouverture ou de clôture.
- 5) Réunions du 1^{er} juillet et du 9 septembre 2013 : lors de ces deux réunions, le groupe a travaillé sur l'organisation de la demi-journée, son déroulement et

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

les modalités pratiques, les ateliers et le choix des techniques d'animation, ainsi que la présentation des programmes autorisés en ETP par l'ARS

- 6) Réunion de travail du 4 novembre 2013 : cette réunion était dédiée à la présentation du budget de la journée, le programme de la journée, l'organisation et la communication

La journée ETP a eu lieu le 28 novembre 2013, au cours de laquelle 60 personnes ont été accueillies

- **Département du Loiret :**

- 1) Réunion du 21 janvier 2013 : présentation de la démarche et du projet FRAPS - concertation sur les collaborations possibles.
- 2) Réunion du 13 février 2013 : l'antenne 45 de la FRAPS s'est greffée à cette journée dans l'intention de l'organiser
- 3) Réunion du 4 mars 2013 : concertation avec Gildas Vieira, Romain Laniesse et les membres du GRETPL [Dr Eric Drahi, Murielle Penin Lemiel (CHR Orléans), Dr Kervran (MSA BCL)]. La FRAPS a co-coordonné la préparation de la journée ETP dans le Loiret.
- 4) Réunion du 07 mars 2013 : travail sur la programmation de la journée du 17 octobre 2013
- 5) Réunion du 23 avril 2013 : réunion du groupe de pilotage de la journée ETP à l'initiative de Romain Laniesse, responsable, chargé de mission de l'antenne 45 de la FRAPS, pour faire le point sur les locations de salle, validation des devis et des modalités de participation.
- 6) Réunion du 24 mai 2013 : poursuite du travail autour de la programmation de la journée du 17 octobre 2013. Assemblée générale constitutive du GRETPL.
- 7) Réunion du 26 septembre 2013 : finalisation de la journée avec les animateurs d'atelier - derniers réglages de la journée

B) Les écarts éventuels entre le déroulé initialement prévu et le déroulé effectif de l'action, ainsi que les causes de ces écarts

Le projet a été financé en octobre 2012. Il a débuté dès janvier 2013.

Le projet s'est finalisé en juin 2014 avec la journée de sensibilisation à l'ETP en Eure-et-Loir, le 19 juin 2014 : Le CESEL a reporté le projet en 2014, car le Dr F. Martin, Président du CESEL, Expert en ETP était peu disponible pour s'investir dans ce projet en 2013, de plus le CESEL s'interrogeait sur sa légitimité à conduire un projet où d'emblée on lui demandait de travailler à la mise en place d'un CLET.

C) Les partenaires

- ARS du Centre
- Antennes territoriales de la FRAPS (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)
- CODES de la région Centre (18, 28 et 36)
- Structures qui proposent des actions d'ETP en région Centre
- Professionnels de santé et de l'ETP en région Centre

III – Résultats de l'évaluation par département

A) Tableau de synthèse d'évaluation des journées de sensibilisation à l'ETP par département en région Centre

4 départements ont pu identifier ou créer un collectif en Éducation thérapeutique du patient dans chaque territoire piloté ou co-piloté par les antennes FRAPS et les CODES et développer et ou renforcer les connaissances en ETP auprès des professionnels de santé de la région (se reporter aux rapports d'évaluation ci-dessous par département). Dans le département du Cher, un groupe de travail s'est mobilisé, soutenu par la CPAM, le réseau Caramel et Diabète 18 pour organiser la journée. Dans le département d'Eure-et-Loir, un groupe de travail s'est mobilisé, soutenu par l'UTEP CH de Dreux et membre du COPED DIU EPS/ETP et le président du CESEL, le Dr F Martin, Expert en ETP.

A l'issue des 6 journées de sensibilisation, un questionnaire de satisfaction a été remis aux participants, afin de connaître :

- ✓ Le profil des participants
- ✓ Satisfaction globale de la journée ou de la soirée (l'organisation, les ateliers, les journées d'échanges et de pratique, communication...)
- ✓ Les impacts éventuels (apports de nouvelles connaissances, connaissances d'offres en ETP et compréhension à la démarche éducative, échanges avec d'autres acteurs en ETP...)
- ✓ Les attentes sur des thèmes que les participants souhaiteraient aborder lors d'une prochaine journée

Lors de ces 6 journées de sensibilisation, le profil des participants identifiés était des professionnel de santé, centre hospitalier, associatif, professionnel de santé libéral, professionnel médico-sociaux, professionnels de l'ETP, professionnel du sport.

B) Synthèse d'évaluation de la journée par département

- **Le Loiret : « 1ère journée d'Éducation Thérapeutique du Patient dans le Loiret », Orléans le 17 octobre 2013 (cf. annexe 2).**

« Dans le Loiret, un groupe d'éducation thérapeutique du patient était déjà constitué, le GRETPL. Ce groupe avait l'intention de réaliser une journée dédiée à l'éducation thérapeutique du patient. Après discussion entre le GRETPL et la FRAPS, il a été acté que l'Antenne 45 co-coordonnerait la préparation de la journée en apportant un appui organisationnel. »

« La journée départementale ETP a eu lieu le 17 octobre 2013 au cours de laquelle 90 personnes ont été accueillies sur 96 personnes d'inscrits », dont 72% de professionnels de santé (hospitalier, libéraux, MSP), avec un taux de satisfaction entre 43% et 70 % sur les 6 critères d'évaluation :

- ✓ Les journées d'échanges avec d'autres acteurs (51%)
- ✓ Les ateliers (43%)
- ✓ Organisation et accueil (70%)
- ✓ Explicitation offre ETP (55%)

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

en Région Centre

- ✓ La table ronde: (53%)
- ✓ L'organisation pédagogique de la journée (66%)

- **L'Indre : « Journée d'Éducation Thérapeutique du Patient dans l'Indre », Châteauroux le 5 novembre 2013 (cf. annexe 3)**

« Au cours de cette année 2013, pour la première fois dans l'Indre, un Comité Local d'Éducation Thérapeutique (CLET 36) a été constitué. Piloté par le CODES 36, le CLET 36 a permis de rassembler au cours de 3 réunions divers professionnels du département autour d'une préoccupation commune : l'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Les échanges entre ces professionnels, déjà engagés officiellement ou non dans un programme d'ETP, ont été nombreux et productifs pour mener à bien l'organisation de la soirée départementale sur l'ETP, le mardi 5 novembre 2013, qui a réuni 47 participants dont majoritairement des professionnels de santé (infirmière, cadre de santé, médecin, diététiciennes), avec un taux de satisfaction de la soirée de 71% »

- **Le Loir-et-Cher : « 1ère rencontre d'Éducation Thérapeutique du Patient dans le Loir-et-Cher », le 28 novembre 2013 (cf. annexe 4)**

Au commencement du projet, aucune coordination en ETP n'était réellement mise en place dans le département. Il a été décidé avec l'ensemble des structures et acteurs qui interviennent en ETP la création d'une co-coordination RSND41 et FRAPS antenne territoriale de Loir et nommée CLET 41. Le travail mené en 2014 par le CLET 41 durant 5 réunions de travail (dont 3 dédiées à la préparation de la journée départementale) s'est conclu par une journée départementale effective et appréciée du public cible le 28 novembre 2013 (modérée par Mme Monier, coordinatrice du RSND 41 et co-coordinatrice du CLET 41). Elle a réuni 60 participants, avec entre 65% et 89 % de satisfaction sur les 7 critères d'évaluation de la ½ journée :

- ✓ Logistique avec 89% de satisfaction sur l'organisation et 65% de satisfaction sur la communication
- ✓ Lors de la journée d'échanges de pratiques, sur les 5 critères les participants sont satisfaits à 80% ou plus

- **Le Cher : « Être acteur en ETP dans le Cher ? », le 28 novembre 2013 (cf. annexe 5)**

« Un groupe de travail s'est mobilisé, soutenu par la CPAM du Cher, le réseau Caramel et diabète 18, pour organiser **une soirée le 28 novembre 2013** intitulée « **Être acteur en ETP dans le Cher ?** », qui a réuni plus de 80 personnes, dont 60% de professionnels de santé (MSP, hospitalier, libéral), avec un taux de satisfaction de la soirée de 70%. »

- **L'Indre-et-Loire : « L'éducation thérapeutique du patient enrichit-elle ma pratique ? Du concept au quotidien », le 5 décembre 2013 (cf. annexe 6)**

Dans le département d'Indre-et-Loire, la coordination existe depuis quelques années, et est portée via le Collectif Local en Éducation Thérapeutique d'Indre-et-Loire (CLET 37) par la FRAPS depuis 2012. Le travail mené par le CLET 37 durant 8 réunions de travail (dont 3 dédiées à la préparation de la journée départementale) a conduit sur une soirée départementale effective, co-modérée par 3 médecins du CLET 37 : Dr Gervaise, Dr Maffre et Dr Rodaro.

La journée départementale ETP a eu lieu le 5 décembre 2013 au cours de laquelle 120 personnes ont été accueillies, avec des participants globalement satisfaits des ateliers et de la conférence, entre 61% et 74 % de satisfaction sur les 7 critères d'évaluation sur 9 :

- ✓ Conférence réflexion soignant-soigné (61%)
- ✓ Offre ETP (68%)

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

en Région Centre

- ✓ Echanges (70%)
- ✓ Organisation de la soirée (72%)
- ✓ Communication (74%)
- ✓ Projection sollicitation Crescendoc (69%)
- ✓ Perspectives (68%)

- **L'Eure-et-Loir : « Soirée d'informations et d'échanges sur les programmes ETP autorisés en Eure-et-Loir » (cf. annexe 7)**

Il y a eu 67 personnes présentes et 17 excusées lors de la soirée dont : 5 pharmaciens, 11 professionnels de santé libéraux (dont 3 d'une MSP), 26 professionnels de santé (hospitaliers /ou clinique) et 25 autres (institutionnel, CPAM, MSA, associations de patients, etc.). Le CESEL a travaillé à l'organisation d'une soirée d'informations et d'échanges sur les programmes ETP autorisés en Eure et Loir début 2014 ; cette soirée a eu lieu le 19 juin 2014 à Chartres. Les 67 participants ont été globalement satisfaits de cette soirée d'informations et d'échanges. Sur les 36 questionnaires de retour, 83% de participants ont été satisfaits de l'organisation et 39% satisfaits des attentes. Une personne ayant répondu qu'elle était « *Plutôt insatisfaite* » concernant l'organisation globale de cette soirée a néanmoins mis, dans les remarques à la fin du questionnaire : « *Toutefois merci pour cette initiative enrichissante* ».

IV - Perspectives

Pour ce qui concerne les perspectives par département, une question portée sur le ou les thèmes que les participants souhaiteraient voir aborder lors d'une prochaine journée de ce type.

- **Département du Cher**

Les souhaits des participants pour une future journée seraient d'approfondir l'ETP par rapport à différents publics et/ou pathologies : personnes âgées, personnes en souffrance psychique, démence, douleur chronique, dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), maladies cardiovasculaires, Cancers, Obésité.

Des participants souhaiteraient un travail sur le rôle et la place des différents acteurs (médecin généraliste, pharmacien, MSP, réseau Caramel)

Des participants souhaiteraient une formation plus approfondie en complément de cette soirée de sensibilisation.

- **Département d'Eure-et-Loir**

Dans le cadre d'une reconduction d'une journée de sensibilisation à l'ETP, les perspectives pour 2014/2015 seront :

- ✓ D'organiser une coordination type CLET sur le département (travail notamment à la communication des programmes autorisés sur le département et au développement de l'ETP dans les MSP)
- ✓ D'organiser une seconde soirée d'informations et d'échanges sur le thème avec le CLET 28 ou le groupe de travail qui aura été mis en place sur le territoire.

- **Département du Loiret**

Les souhaits des participants pour une future journée seraient d'approfondir l'ETP par rapport à différents publics : adolescents, enfants, personnes en souffrance psychique, les aidants, patients ayant bénéficié d'une ETP (patients ressources).

Des participants ont exprimé des besoins en méthodologie de projet ETP et des compléments d'information sur la législation (La coordination des soins hors les murs de l'hôpital, montage de programmes avec des cas concrets, l'évaluation). Enfin, les participants souhaitent travailler sur des outils tels que l'entretien motivationnel, l'adhésion du patient dans la durée. Une demande de travail collectif sur les programmes en ETP en vue d'une harmonisation des pratiques a été soulevée.

D'autre part 67 % des répondants souhaiteraient participer à des échanges de pratiques sous les formes suivantes : Des demi-journées de rencontres, des groupes de travail, Une rencontre départementale 1 à 2 fois par an.

- **Département de l'Indre**

A partir des réflexions produites au cours des 3 réunions 2013, selon les futurs objectifs qui seront définis par les financeurs et selon les financements qui seront accordés en 2014, un des 2 événements suivants pourrait être organisé par le CLET 36 :

- Une journée regroupant les professionnels de santé et intégralement dédiée à des échanges de pratiques sous forme d'ateliers thématiques (diabète, pédiatrie, BPCO, AVK, etc.)
- Une demi-journée de conférence à destination du tout public ou des personnes atteintes de maladies chroniques pour leur exposer le concept de l'ETP et leur présenter succinctement les programmes existants.

Suite aux répondants, des remarques pertinentes seraient à prendre en compte lors d'une prochaine journée d'échanges à savoir :

- Inviter des intervenants paramédicaux (aides-soignants...)
- Prévoir une soirée moins dense et moins longue dans le déroulé

- **Département du Loir-et-Cher :**

Cette journée a motivé les professionnels dans la pratique de l'ETP (80% des personnes interrogées souhaitent participer à un programme).

Les souhaits des participants pour une future journée seraient d'approfondir l'ETP par rapport à différents publics et/ou pathologies : personne en situation de dépendance temporaire ou permanente, personnes atteintes de cancer, la santé mentale, les maladies cardiovasculaires, respiratoires, métaboliques et digestives.

D'autre part, des participants ont souligné l'intérêt d'approfondir les moyens de prévention et les outils dans les programmes d'ETP (l'activité physique adaptée, l'entretien motivationnel, Outils permettant de communiquer avec des personnes parlant une langue étrangère, malentendants, malvoyant).

Des participants ont exprimé des besoins en méthodologie de projet ETP (coordination ville –hôpital, stand de présentation de programme ETP), ainsi que d'autres thèmes (mobilisation après PTH1, chutes, automédication, centre de diagnostic pour des personnes ayant différentes maladies et le prendre en charge globalement).

La coordination territoriale CLET 41 poursuivra son travail en 2014. La date de première réunion n'est actuellement pas fixée. Nous souhaiterions proposer au COPIL régional et aux membres du CLET 41 une production d'un document de présentation de l'ETP. Ce document permettrait à l'entourage proche du malade (les parents d'enfants malades par

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

exemple), à la personne atteinte de la maladie, de consulter celui-ci après une proposition orale d'inclusion dans un programme d'ETP.

- **Département d'Indre-et-Loire**

Les thèmes proposés pour une future journée en lien avec l'ETP seraient axés sur : les étapes d'un programme autorisé, le cahier des charges, les modes de collaboration entre professionnels de santé, les structures susceptibles de porter l'ETP, les outils pédagogiques, les formations, la communication avec l'entourage des personnes malades et notamment les aidants, des pathologies ou regroupements de pathologie, le financement, des témoignages de patients.

La coordination territoriale CLET 37 poursuivra son travail en 2014. La date de première réunion est fixée au jeudi 13 mars 2014.

A ce jour, elle ne sait pas si une action similaire sera proposée dès 2014, cela sera fonction des besoins et attentes des membres du CLET 37, des acteurs du territoire, et des financements ARS notamment.

- **Perspective en région concernant l'évaluation à chaud :**

La difficulté a été d'harmoniser les résultats en région, étant donné que chaque département avait un questionnaire d'évaluation différent pour évaluer la satisfaction et les attentes des participants.

Il serait intéressant d'élaborer un questionnaire unique et de le travailler dans le cadre du comité de pilotage en région. Ainsi, cela permettrait une harmonisation des résultats.

Annexe 1 : Synthèse évaluative du Loiret



Antenne territoriale du Loiret

GRUPE DE REFLEXION EN
 EDUCATION THERAPEUTIQUE
 DU PATIENT DU LOIRET

BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013



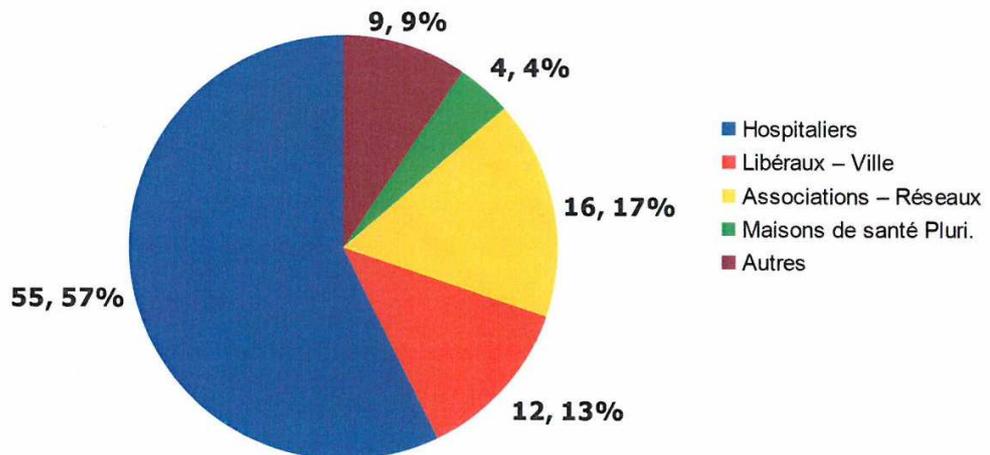
Nombre d'inscrits : 96 personnes

Personnes présentes ayant élargées : 90 personnes

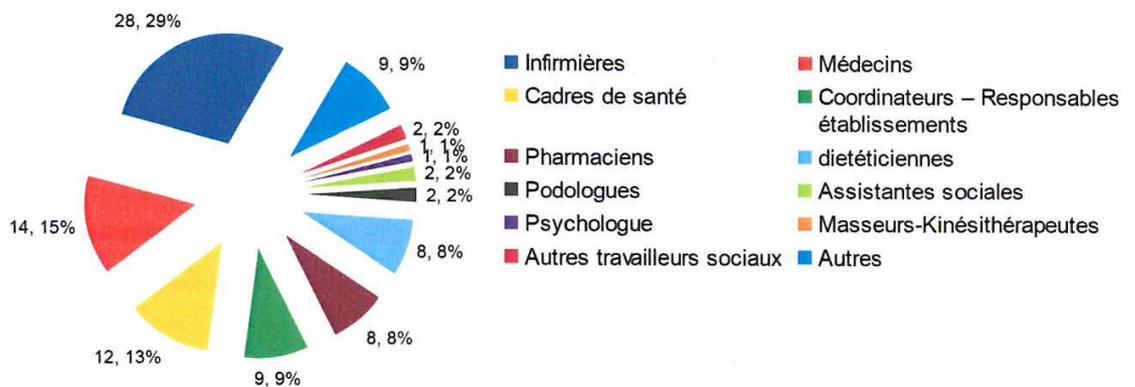
Questionnaires de satisfaction remis : 60 soit 2/3 des présents

Profils des personnes inscrites :

PROVENANCE PROFESSIONNELLE DES INSCRITS



METIERS DES INSCRITS



Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

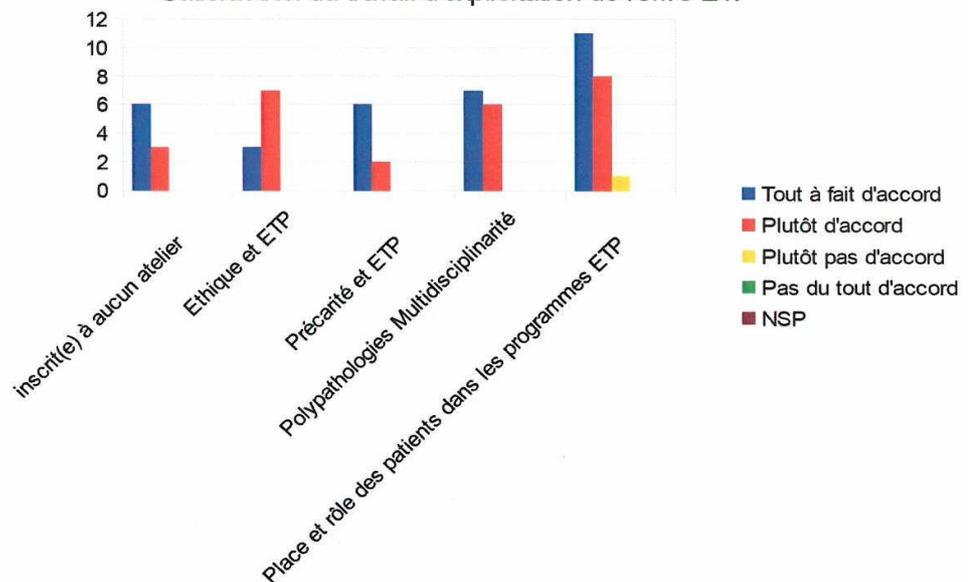
Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013

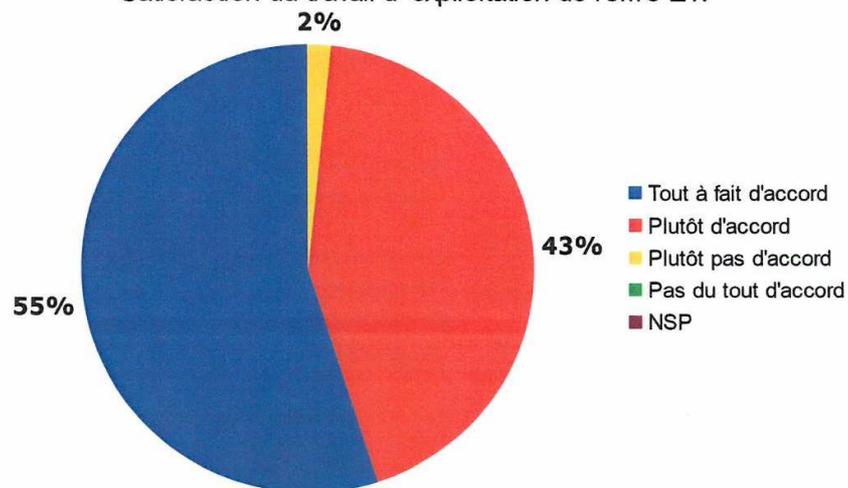


1. Connaissance de l'offre en Éducation Thérapeutique du Patient

Satisfaction du travail d'explicitation de l'offre ETP



Satisfaction du travail d'explicitation de l'offre ETP



BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013

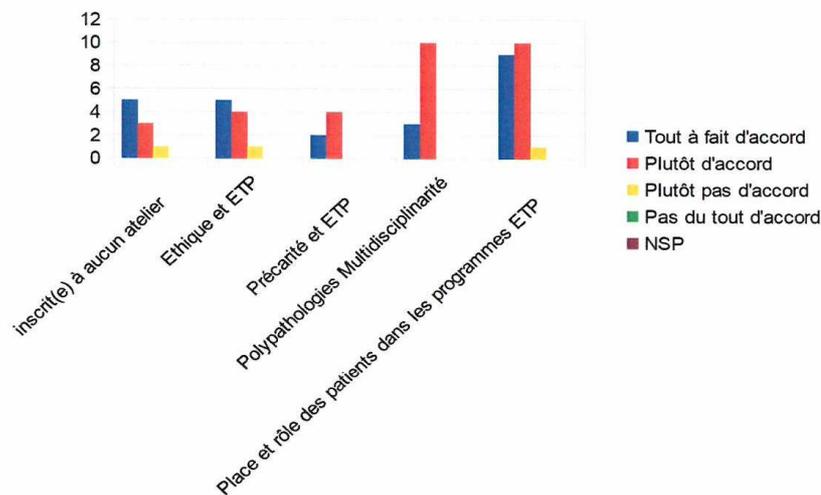


A la suite de l'intervention, les participants ont exprimé qu'ils :

- ne connaissaient pas les programmes existants et que cette présentation était utile (4).
- avaient découvert le Groupe de réflexion ETP du Loiret et la FRAPS (3).
- ce temps d'échanges leur a permis d'identifier / découvrir les professionnels des autres programmes (2).
- ont découvert des ressources (institutionnelles, tutelles et associations) (2).
- auraient souhaité repartir avec des informations écrites tant sur les financements disponibles que sur les structures existantes dans le Loiret (4).
- Ces informations pourraient être diffusées par email ou sur un site internet.

2. La table ronde vous a apporté un éclairage sur une ou plusieurs problématiques

Satisfaction de la table ronde



Association non assujettie à la TVA - SIRET 49282330700037 - APE/NAF 9499 Z
 Organisme de formation enregistré sous le n° 24 37 02635 37 auprès du Préfet de la Région Centre 3/12

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

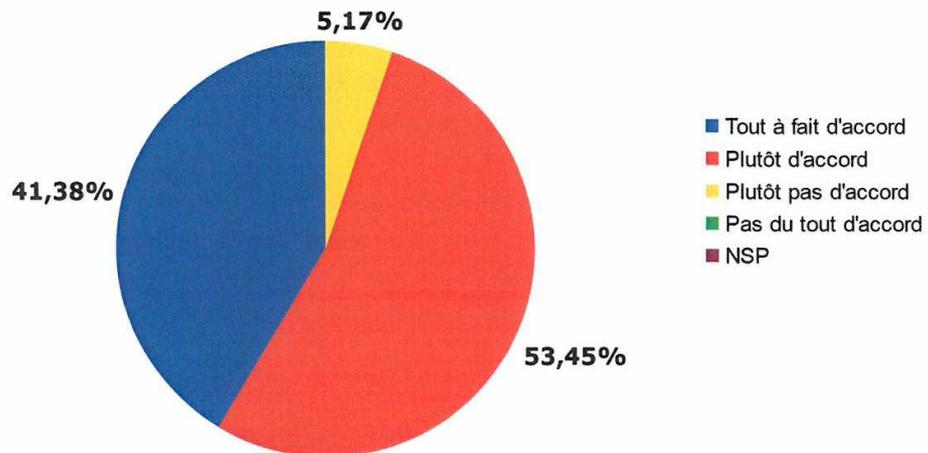
BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013



Satisfaction de la table ronde



A la suite de la table ronde, les participants ont exprimé qu'ils :

- ont apprécié l'approche globale des intervenants était satisfaisante. La table ronde était pertinente (2).
- ont apprécié que soit traité la problématique du financement (2).
- ont apprécié les différents points de convergence et de divergence des intervenants car cela ouvre des pistes de réflexion. Et ils ont pointé la vision généraliste et un échange de points de vue personnalisés.
- ont apprécié de traiter de la notion de patient ressource/ patient expert.

BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

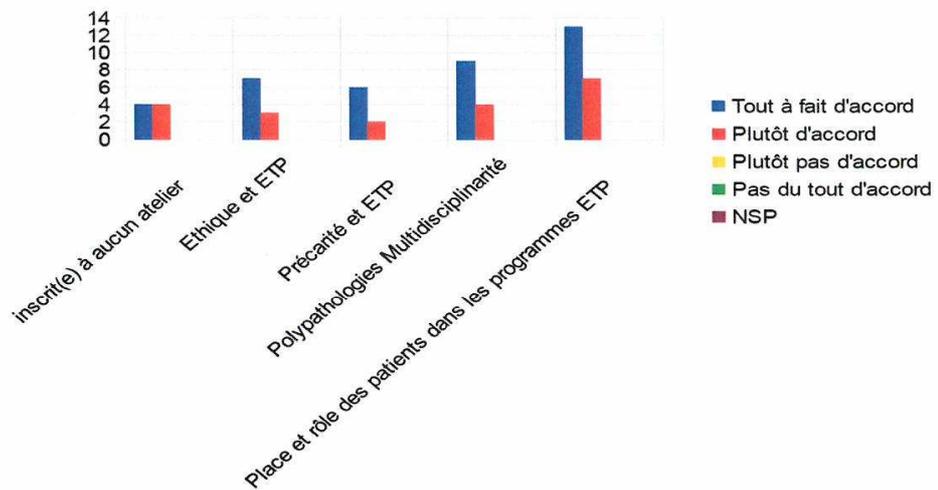
Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013

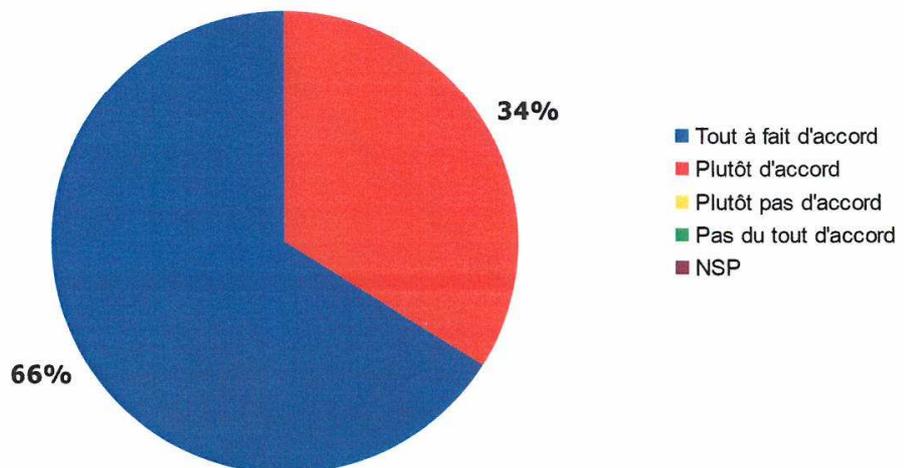


3. L'organisation pédagogique de la journée était adaptée à une journée d'échanges

Satisfaction organisation pédagogique de la journée



Satisfaction organisation pédagogique de la journée



Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret
 17 octobre 2013

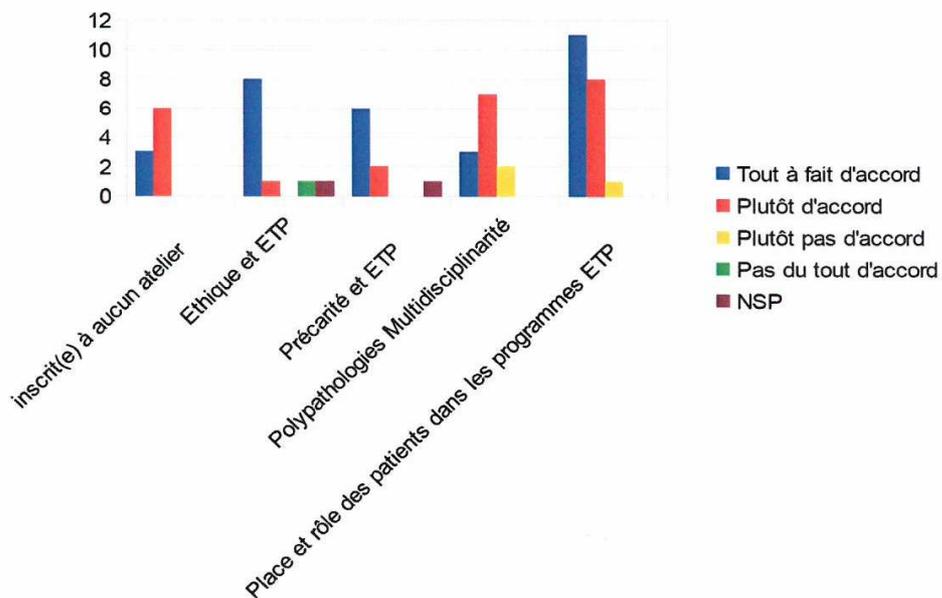


Les participants ont apprécié :

- L'interactivité des échanges (2).
- La table ronde était peu propice aux échanges (1).
- Les ateliers sont une bonne modalité pour échanger (1)
- la convivialité et la bonne participation des professionnels (1)

4. Cette journée vous a permis d'échanger avec d'autres acteurs autour de vos pratiques

Satisfaction des échanges avec d'autres acteurs



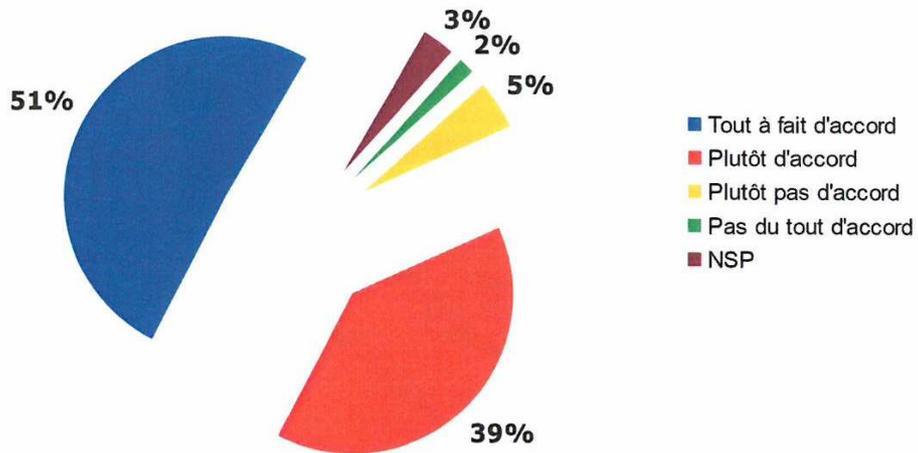
BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013



Satisfaction des échanges avec d'autres acteurs



Les participants ont exprimé :

- des échanges riches en idées (5) / entendre ce qui se fait autour (1)
- C'est rassurant de se rencontrer (1)
- Les pauses et ateliers sont propices aux échanges (1)
- Parler de son expérience est apprécié (1)
- Réfléchir sur sa pratique (2)
- Il manque néanmoins du temps pour un véritable échange (2)
- Un échange a pu avoir lieu entre les professionnels du 1^{er} recours et les professionnels hospitaliers (1)

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

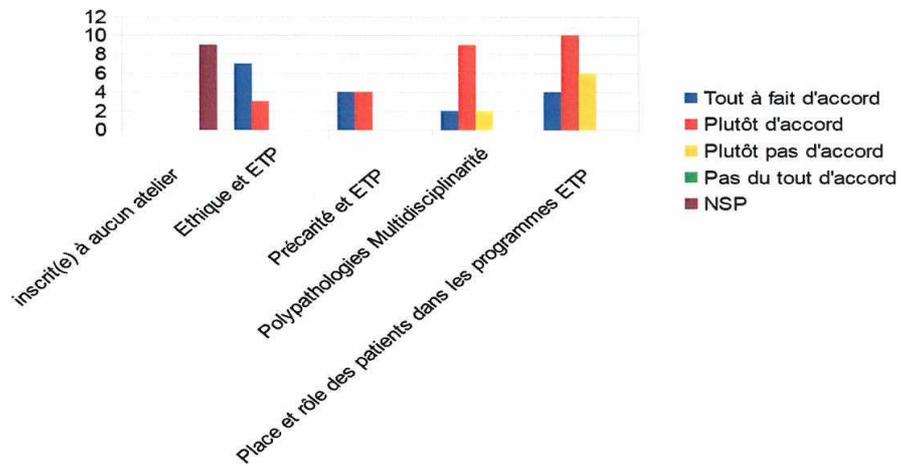
BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret
 17 octobre 2013

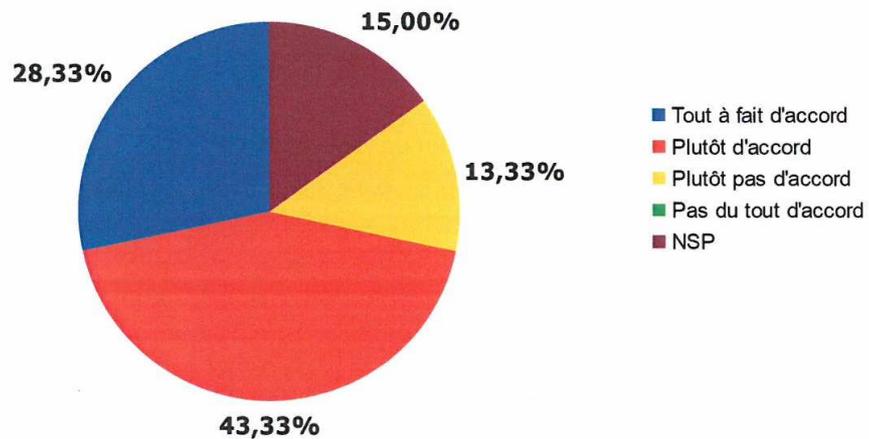


5. Vos attentes en atelier ont été satisfaites

Satisfaction par rapport aux attentes en atelier



Satisfaction par rapport aux attentes en atelier



Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013

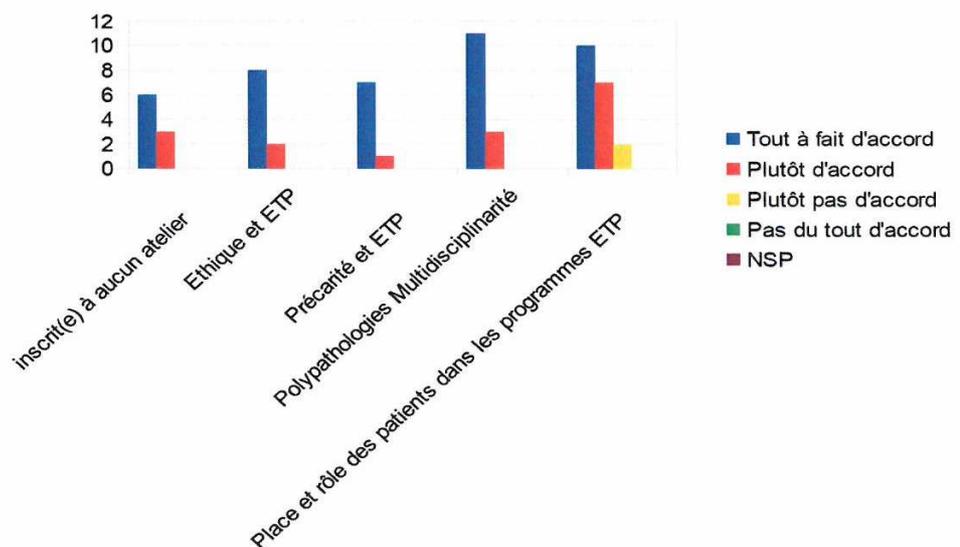


Les participants expriment que :

- Les attentes ont été satisfaites car on a pu identifier les difficultés (1)
- Il y a eu de la bienveillance dans l'atelier (1)
- Les échanges ont été constructifs et variés (1)
- L'atelier a pu aborder un point essentiel : la relation patient
- Travailler sa réflexion est une nécessité en ETP
- Très riche (1) / trop vague (2)
- il n'y a pas eu assez de temps (1)
- C'était une journée de formation peu classique par rapport à celle du CHR

6. Les conditions d'accueil et d'organisation logistique (inscriptions, salle, repas) vous ont donné satisfaction

Satisfaction relative aux conditions d'accueil et organisation repas/pause



Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

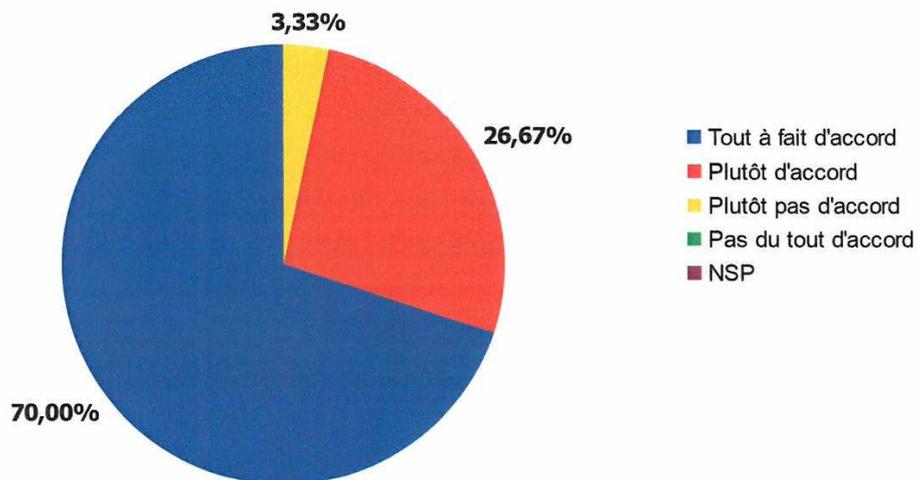
BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013



Satisfaction relative aux conditions d'accueil et organisation repas/ pause



Les participants expriment que :

- C'est parfait / très bien (2)
- Le lieu et le repas +++
- Sièges peu confortables et manque de tables pour le repas
- Fléchage de l'institut des Cents arpents inexistant (2)

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013



Quels thèmes souhaiteriez-vous aborder ou quelles propositions feriez-vous pour de futures journées ?

Un travail sur les relations entre les soignants de l'ETP :

- se connaître, avoir des projets communs, être en contact régulièrement peut être grâce au réseau GREPL
- travailler le sens des mots en ETP pour une meilleure continuité de la prise en charge des patients.

La prévention :

- « Comment faire pour que la société commerciale ne prenne pas sur le préventif. »
- « Comment faire pour économiser des années de maladie par la prévention. »

Les représentations de la maladie

ETP et adolescents

ETP et enfants

ETP et psychiatrie (2)

ETP et les aidants – La place des associations

La coordination des soins hors les murs de l'hôpital

Le DMP et sa place dans l'ETP

L'entretien motivationnel dans le détail

Mobiliser les patients dans un programme / pérenniser l'adhésion (3)

Séances d'évaluation d'ETP (2)

Étudier des actions concrètes de programmes en association et en institution (4)

Apprendre à monter un programme ETP en tant qu'infirmière libérale

Mise en place d'un programme ETP au sein d'un SSR et respecter la législation sans temps de présence de soignants, sans volonté de former les soignants / faisabilité en établissement obligatoire

Témoignages de patients ayant bénéficié d'une ETP

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

BILAN DE L'ENQUETE DE SATISFACTION

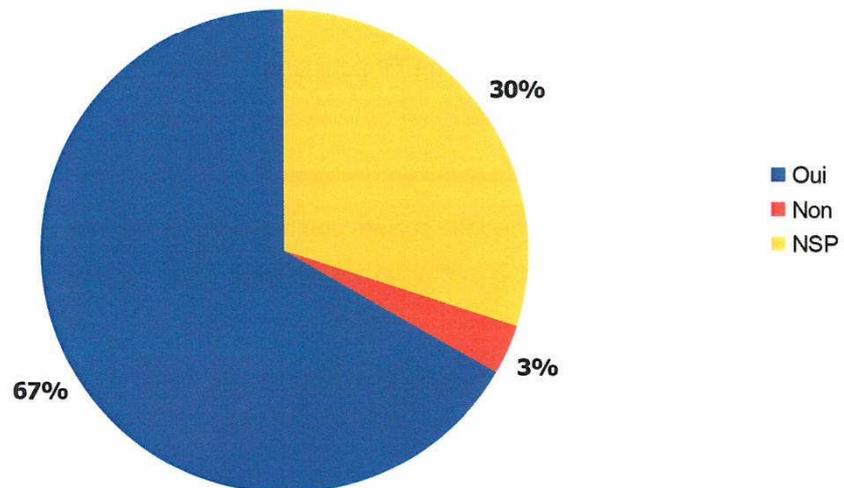
Journée de l'éducation thérapeutique dans le Loiret

17 octobre 2013



Souhait de participer à des ateliers d'échanges de pratiques ?

Souhaitez-vous des ateliers d'échange de pratiques



La forme des ateliers d'échanges de pratiques :

- Réunions sur un même programme.
- Des situations pratiques. (2)

- Des demi-journées de rencontres.
- Des groupes de travail.
- Une rencontre départementale 1 à 2 fois par an.
- Poursuivez le même type d'organisation que cette journée : des ateliers / plénière. (2)

- Suivre une équipe ETP avec un programme commun.
- Simulations d'un atelier pour patients en programme ETP.
- Connaître d'autres outils.

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

Annexe 2 : Synthèse évaluative de l'Indre

Contexte

Conformément aux textes d'application de la loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires" relatifs à l'éducation thérapeutique du patient (ETP) et publiés au Journal Officiel du 4 août 2010, l'éducation thérapeutique s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie. Elle comprend :

1. les programmes d'apprentissage,
2. les actions d'accompagnement,
3. les programmes d'éducation thérapeutique.

Les programmes d'apprentissage ont pour objet l'appropriation par les patients des gestes techniques permettant l'utilisation d'un médicament le nécessitant. (Article L1161-5 du code de la santé publique).

Les actions d'accompagnement ont pour objet d'apporter une assistance et un soutien aux malades, ou à leur entourage, dans la prise en charge de la maladie. (Article L1161-3 du code de la santé publique).

Les programmes d'éducation thérapeutique du patient sont conformes à un cahier des charges national. (Article L1161-2 du code de la santé publique). Ces programmes sont mis en œuvre au niveau local, après autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ils sont proposés au malade par le médecin prescripteur et donnent lieu à l'élaboration d'un programme personnalisé.

Dans le cadre de l'organisation des soins primaires de proximité, de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP), et programmes autorisés par territoire afin de répondre, sur un même territoire, aux demandes de soins et aux missions de Santé Publique pour la population locale, 85 programmes d'ETP mis en œuvre en région Centre ont été, à ce stade, autorisés par l'ARS.

La FRAPS, pôle de compétence en région Centre avec le soutien de l'ARS et du comité de pilotage régional ETP coordonne des journées Education Thérapeutique du Patient en région. Sur les 6 départements, l'organisation est déléguée aux antennes 37, 41 et 45 de la FRAPS, au CESEL 28 et aux CODES 18 et 36 en partenariat avec des acteurs de terrain tels que le Réseau Santé Nutrition Diabète sur le 41, ou encore l'association française pour le développement de l'éducation thérapeutique AFDET sur le 18.

Ces journées sont pluri-professionnelles, pratiques et permettent un échange et une information globale sur l'ETP en région, sur les programmes, les formations, l'identification des acteurs et des lieux ressources.

Ces journées trouvent une continuité dans l'action ETP en département au travers des CLET (comité local d'éducation de la santé) animés ou co-animés par les antennes FRAPS et CODES en lien avec les MSP, Pôles de Santé, médecins, associations de diabétiques, etc.

Dans le prolongement de ces journées la FRAPS souhaite mettre en place une formation ETP de 42 heures en lien avec l'Université et le RSND 41.

Objectifs

► Objectif général

Informer et sensibiliser les professionnels de santé à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

► Objectifs spécifiques

- Développer et/ou renforcer les connaissances en ETP des professionnels de santé de la région (intervention de l'ARS, intervention de professionnels de santé du groupe ETP, etc.)
- Identifier ou créer un collectif en éducation de la santé dans chaque territoire piloté ou co-piloté par les antennes FRAPS et les CODES

► Objectifs opérationnels

- Constituer le comité de pilotage des journées en lien avec le groupe régional ETP
- Constituer dans chaque département un groupe organisant la journée et préfigurant le futur CLET lorsqu'il n'existe pas
- Organiser dans chaque département de la région une journée d'information/sensibilisation à l'ETP pour les professionnels de santé

Le cahier des charges de l'évaluation

► Les objectifs d'évaluation

- Le processus, l'organisation
- L'impact
- Le transfert : est-ce que les acquis de la formation vont pouvoir être appliqués sur le terrain ?

Pour réaliser ces trois niveaux, différents outils ont été utilisés, ceux-ci ne permettant pas de certifier un quelconque impact, mais pouvant en augurer.

► Les critères et les indicateurs

- **Identification des personnes ressources en ETP du département**
- **Réalisation de 3 réunions** (date - profil des participants - contenu des réunions - décisions, etc.)
- **Nombre et type de contact auprès des structures et personnes susceptibles d'être concernées par l'éducation thérapeutique**
- **Attentes** (avant soirée – concordance entre attentes et contenu de la soirée)
- **Apport – Application** (apport de connaissances nouvelles théoriques – possibilité d'application des contenus – perspectives et évolutions)
- **Satisfaction** (organisation - interventions)

► Les outils

- Tableaux de bord
- Comptes-rendus de réunions validés
- Questionnaire de recueil d'attentes
- Feuille d'émargement
- Questionnaire d'évaluation de fin de la soirée

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

L'évaluation qualitative et quantitative du projet

L'évaluation du déroulé du projet

► Le calendrier

Février – mars 2013 :

- Identification des personnes ressources en ETP dans l'Indre
- Première réunion du Comité Local d'Education Thérapeutique de l'Indre (CLET 36) piloté par le CODES 36 (13 mars) :
 - o Présentation des membres du CLET 36 et de leurs programmes d'ETP
 - o Analyse des besoins des membres du CLET 36
 - o Première réflexion sur le contenu de la journée départementale

Avril – juin 2013 :

- Identification des intervenants potentiels
- Réflexion sur l'organisation de la mise en œuvre de la journée départementale
- Deuxième réunion du CLET 36 (12 juin) : définition du contenu, des intervenants, du public cible, du lieu, de la date et du mode de communication de la journée départementale

Juillet – septembre 2013:

- Préparation de la journée départementale par le CODES 36 :
 - o définition du contenu,
 - o contact avec les intervenants potentiels,
 - o réservation du lieu et de la date,
 - o réalisation de la plaquette de communication et du bulletin d'inscription,
 - o réservation d'un buffet froid offert aux participants
- Troisième réunion du CLET 36 (11 septembre) : planification de la journée départementale et réajustement en fonction des besoins (la journée sera une soirée)

Octobre 2013 :

- Envoi de la plaquette de communication et du bulletin d'inscription à la soirée départementale (par les Ordres des médecins et paramédicaux, par les syndicats et par les services de communication des structures hospitalières et médicales)
- Gestion des inscriptions
- Montage des dossiers participants

Novembre 2013 :

- Mise en œuvre de la soirée départementale
- Evaluation de la soirée départementale

L'évaluation du fonctionnement du CLET 36

► L'identification des personnes ressources du département de l'Indre

A partir des connaissances préalables des salariés du CODES de l'Indre quant au territoire et aux acteurs locaux, dans l'objectif de constituer le CLET 36, un listing des personnes et/ou structures à contacter a été établi.

Ainsi, près d'une cinquantaine de contacts ont été sollicités pour constituer le CLET 36 et participer aux 3 réunions prévues. Cela concerne les professionnels des structures suivantes :

- ASMAD
- Association des Diabétiques de l'Indre
- Association France Parkinson
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

- Centre de Dialyse
- Centre Hospitalier de Châteauroux (service soins de suite, pavillon respiratoire, service de cardiologie, service de pédiatrie, service des urgences, service maladies respiratoires, service réanimation, service rhumatologie, chirurgie C, Pavillon médecine D, bloc opératoire, etc.)
- Centre Hospitalier du Blanc
- Centre Hospitalier d'Issoudun
- Clinique du Manoir en Berry
- Clinique Saint François
- Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens Dentistes
- Conseil Départemental de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes
- CREDEP
- CSAPA
- DT ARS
- IRSA
- Ligue contre le Cancer
- MSA
- MSP (d'Azay-Le-Ferron, de Pellevoisin, de Villedieu-sur-Indre, d'Ecueillé, du Clos-Saint-Joseph, de La Châtre)
- Ordre des Médecins de l'Indre
- Réseau Diapason
- Réseau Oncoberry
- Résopérinat36

► La réalisation des 3 réunions du CLET 36

La première réunion du CLET 36 a eu lieu mercredi 13 mars de 18h à 20h au CODES 36. Elle a été menée par la Présidente du CODES 36 et par 2 chargées de projets.

11 personnes/structures se sont excusées et 10 contacts ont répondu présents :

1. praticien hospitalier au CH Châteauroux
2. infirmière coordinatrice à Oncoberry
3. pneumologue au service maladies respiratoires du CH Châteauroux
4. responsable unité prévention promotion santé à la DT 36 ARS
5. médecin généraliste coordinateur à Diapason 36
6. Vice-présidente de l'ADI et diététicienne au CH Châteauroux
7. responsable prévention et services en santé à la CPAM
8. délégué départemental à France Parkinson 36
9. médecin au Centre hospitalier de Châteauroux
10. médecin conseil à la MSA

Au cours de cette première réunion, la Présidente du CODES 36 a présenté le contexte ayant mené à cette rencontre (ARS, FRAPS, etc.).

Les professionnels ont présenté leurs pratiques et/ou leurs programmes d'ETP mis en place ou futurs.

L'organisation d'une journée départementale a été envisagée : il a été approuvé qu'elle serait destinée aux professionnels de santé mais qu'elle ne serait certainement pas mise en place avant octobre 2013. Il a été proposé que le Docteur LAMOTTE, formée à l'ETP sur la thématique BPCO et lançant un programme la semaine suivante, soit une intervenante possible pour cette journée. Il s'agit de réfléchir à la pertinence d'inviter un intervenant extérieur au département ou à la région,

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

peut-être même une personne différant d'un acteur de terrain (voir avec les maisons ou les associations de patients).

La deuxième réunion a eu lieu le mercredi 12 juin 2013 de 18h à 20h à l'espace du Colombier de Châteauroux. Elle a été menée par la Présidente du CODES 36 et par 2 chargées de projets.

10 personnes/structures se sont excusées et 5 contacts ont répondu présents :

1. Kinésithérapeute
2. Président du Conseil Départemental de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes
3. Responsable unité prévention promotion santé à la DT 36 ARS
4. Vice-présidente de l'ADI et diététicienne au CH Châteauroux
5. Responsable des soins

Au cours de cette deuxième réunion, la Présidente du CODES 36 a de nouveau présenté le contexte ayant mené la création d'un CLET 36 (ARS, FRAPS, etc.).

Les professionnels ont présenté leurs pratiques et/ou leurs programmes d'ETP mis en place ou futurs.

L'organisation de la journée départementale s'est poursuivie : choix de la date (mardi 5 novembre), organisation sur une journée sous forme de conférence puis d'ateliers d'échanges thématiques, choix d'intervenants potentiels, détermination des modes de communication et de restauration.

La troisième réunion a eu lieu le mercredi 11 septembre 2013 de 18h à 20h au CODES 36. Elle a été menée par la Présidente du CODES 36 et par 2 chargées de projets.

5 personnes/structures se sont excusées et 6 contacts ont répondu présents :

1. Infirmière Stomathérapeute
2. Médecin MPR au Centre Hospitalier La Tour Blanche à Issoudun
3. Président du Conseil Départemental de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes
4. Praticien hospitalier pneumologue au CH Châteauroux - service maladies respiratoires
5. Praticien hospitalier au CH Châteauroux - Service réanimation
6. Responsable Prévention et Services en Santé de la CPAM

Au cours de cette troisième réunion, la Présidente du CODES 36 a de nouveau présenté le contexte ayant mené la création d'un CLET 36 (ARS, FRAPS, etc.).

Les professionnels ont présenté leurs pratiques et/ou leurs programmes d'ETP mis en place ou futurs.

L'organisation de la journée départementale a été finalisée : l'idée des ateliers et d'une conférence sur une journée entière ne paraissait finalement pas adaptée au territoire de l'Indre du fait du manque de visibilité des programmes existants et du manque de pratiques des professionnels pour se rencontrer au cours d'ateliers d'échanges. Par ailleurs, étant donnée l'échéance, il est apparu compliqué de mobiliser des professionnels pour toute une journée à ce moment-là de l'année, les plans de formation étant déjà définis. Ainsi, il a été décidé de mener une soirée-conférence où les porteurs de programmes viendraient faire une présentation de leurs pratiques. L'ébauche de la plaquette de communication a été présentée.

En attente des financements 2014, aucune date de prochaine réunion n'a été définie.

L'évaluation de la soirée ETP

► Le public cible et la communication

- **Le public cible de la soirée ETP**
 - les médecins,
 - les diététiciennes,
 - les podologues,

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

- les masseurs-kinésithérapeutes,
- les infirmiers,
- les pharmaciens,
- les psychologues,
- les sages-femmes,
- les dentistes,
- les socio-esthéticiennes,
- les IFSI de Châteauroux et du Blanc,
- etc.

- **La communication de la soirée ETP**

La communication a été lancée auprès du public cible au cours de la semaine 42, soit 3 semaines avant l'événement, par mail ou courrier postal (cf. annexe 1).

Par ailleurs, un communiqué de presse a été envoyé à 2 médias locaux au cours de la semaine précédent l'événement. Un journaliste de La Nouvelle République a rencontré les intervenants au cours de l'ouverture de la soirée. A l'issue de sa présence, l'événement a fait l'objet d'un article de presse publié le vendredi 8 novembre 2012 (cf. annexe 2).

Le programme et les intervenants

18h – 18h30 Accueil des participants autour d'un stand de documentation proposé par le CODES 36 et le réseau Crescendoc & **Ouverture de la soirée par Mme Marie-France BERTHIER**, Présidente du CODES 36

18h30 – 19h30 L'éducation thérapeutique du patient par Pr. Emmanuel RUSCH, Président de la FRAPS

19h30 – 20h Présentation des critères d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient et de l'offre d'ETP dans l'Indre par Dr Yves MORRIET, Médecin Conseil au pôle d'expertise médicale, Agence Régionale de Santé

20h – 21h Temps de repas

21h – 22h30 Présentation de programmes d'ETP mis en place dans l'Indre

Dr Florence LAMOTTE, Praticien hospitalier pneumologue au centre hospitalier de Châteauroux : « Education Thérapeutique du Patient BPCO »

Dr Denis LECOMTE, Pédiatre au centre hospitalier de Châteauroux : « Asthme chez l'enfant », « Diabète type 1 chez l'enfant », « Surpoids chez l'enfant »

Dr Françoise LEVITTA, Médecin coordonnateur au réseau DIAPASON 36 : « Education thérapeutique de proximité du patient diabétique »

Dr Olivier POITRINEAU, Réseau DIAPASON 36 : « Mieux vivre avec son insuffisance cardiaque »

Dr Anne-Claire VILLALONGA, RESOPERINAT : « Programme d'éducation thérapeutique dans le diabète gestationnel »

Dr Nathalie DE HESSELLE, Médecin MPR au Centre Hospitalier La Tour Blanche à Issoudun : « Les programmes ETP mis en place au CH d'Issoudun »

22h30 – 23h Table ronde et conclusion

(cf. annexe 3)

Les attentes des inscrits et la qualité de la participation

- **Les attentes des inscrits**

48 personnes se sont inscrites à la soirée d'information de l'Indre sur l'ETP. 35 d'entre elles ont exprimé des attentes comme demandées sur le bulletin d'inscription. Ces attentes sont réparties en 7 thèmes principaux :

<p>Prendre connaissance des programmes existants dans l'Indre ou la région Centre (x11)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Connaître ce qui se fait dans l'Indre en ETP » • « [...] et connaître les projets dans l'Indre afin de m'y impliquer davantage » • « Je participe au programme d'ETP dans mon établissement et j'aimerais voir d'autres projets » • « Connaître les programmes d'ETP mis en place car projet d'une installation en libéral très prochaine » • « Nous mettons en place un programme d'ETP et je trouve intéressant de voir ce qui est proposé ailleurs afin de s'enrichir et s'améliorer » • « Découvrir les programmes d'ETP en place dans l'Indre et comprendre les critères d'autorisation des programmes » • « Connaître ce qui se fait dans l'Indre en ETP en tant qu'acteur avec les BPCO et diabète-surpoids enfant » • « Informations sur la diététique et la maladie » • « Impatiente de découvrir les autres projets d'ETP mis en place dans le département » • « On pratique l'ETP dans l'établissement et je veux connaître les autres ETP de la région » • « ETP BPCO »
<p>Acquérir des connaissances pour la mise en place d'un programme d'ETP (x8)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Nous sommes intéressées par l'ETP et désirons impliquer les professionnels de notre secteur. Toutes précisions sur la mise en place de cet ETP nous intéressent (législation, organisation, formation, rémunération) » (x3) • « Demande d'ETP par les hautes autorités. Difficultés à la mise en œuvre → réponses ou aides » • « [...] pour essayer de mettre en place mon projet ETP au CH de Châteauroux » • « Entendre ce qu'est l'ETP et comment elle est mise en place en pensant peut-être impliquer l'activité physique un jour dans cette ETP si ce n'est pas déjà fait » • « Réaliser de l'ETP au sein des services en débutant dès les consultations » • « Projet d'ETP dans futur pôle pluridisciplinaire de santé Valençais »
<p>Acquérir du savoir et du savoir-être pour mieux accompagner ses patients (x6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Pour mieux accompagner et soigner les patients je souhaite approfondir le domaine de l'éducation thérapeutique [...] » • « Approfondir nos connaissances, découvrir peut-être de nouveaux traitements et de nouvelles conduites à tenir face à des maladies chroniques » x2 • « Qualité et prise en charge (personne diabétique) » • « La formation ETP ne m'étant pas accessible de par ma fonction, je souhaite prendre toutes informations et renseignements possibles pour améliorer ma prise en charge avec mes patients » • « Afin de venir en aide ou d'orienter les patients pris en charge dans mon service » • « Connaissance des structures afin d'orienter au mieux les patients »
<p>Compléter les informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « J'ai participé à la formation ETP organisée par Formavenir et je souhaite

Rapport d'évaluation

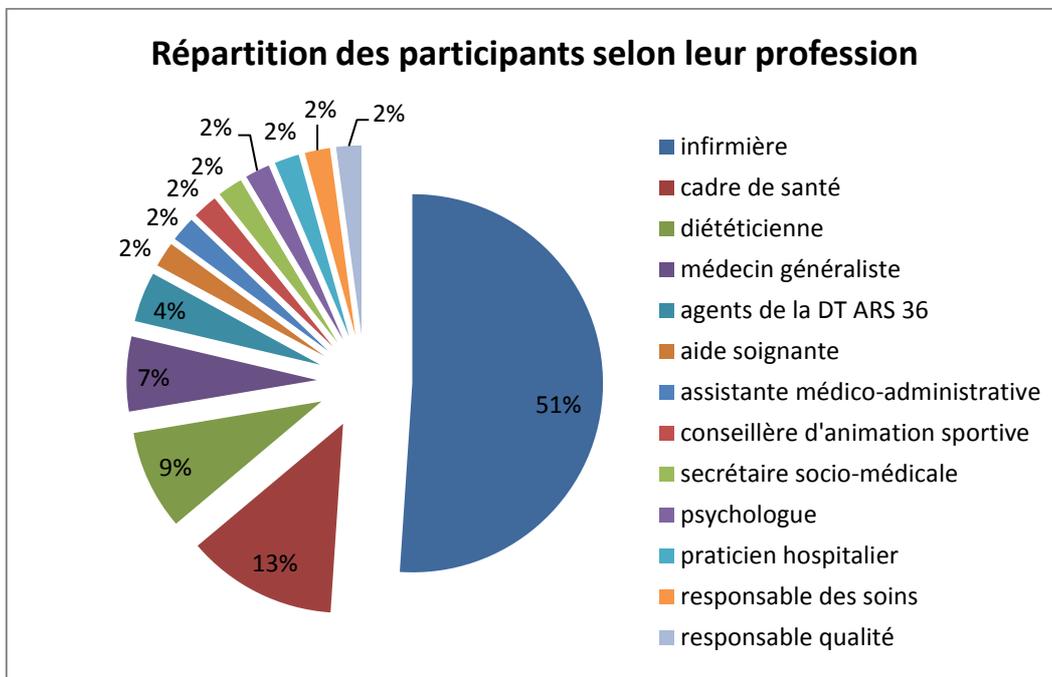
« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

délivrées en formation (x3)	<p>un complément d'information »</p> <ul style="list-style-type: none"> « Mieux connaître la demande d'éducation thérapeutique pour compléter ma formation en stomathérapie que je réalise en ce moment » « Je prépare un DIU en éducation thérapeutique et je souhaite élargir ma formation [...] »
Participer à l'amélioration d'un programme d'ETP (x3)	<ul style="list-style-type: none"> « Je souhaite participer à cette soirée dans le cadre d'une démarche qui est déjà instaurée dans notre service sur l'insuffisance cardiaque » « Partenariat avec les acteurs de l'éducation thérapeutique » « Nous mettons en place un programme d'ETP et je trouve intéressant de voir ce qui est proposé ailleurs afin de s'enrichir et s'améliorer »
Trouver des solutions aux problèmes matériels (x2)	<ul style="list-style-type: none"> « Connaître les solutions mises en œuvre dans les petits établissements » « Comment faire quand on n'a pas la structure adaptée pour faire l'éducation thérapeutique? »
Autre (x4)	<ul style="list-style-type: none"> « Référente ETP en oncologie » « J'ai fait la formation en ETP et je suis coordinatrice du programme sur les AVK au SSP » « Je dois faire la formation éducation thérapeutique et je suis référente BPCO au SSP » « Par curiosité intellectuelle + intérêt à l'ETP »

Pas d'attentes exprimées : 13

• **La qualité de la participation**

47 personnes ont participé à la soirée (cf. annexe 4), sachant que par rapport à la liste d'inscrits, 4 personnes étaient absentes et 3 personnes ont participé sans être inscrites.



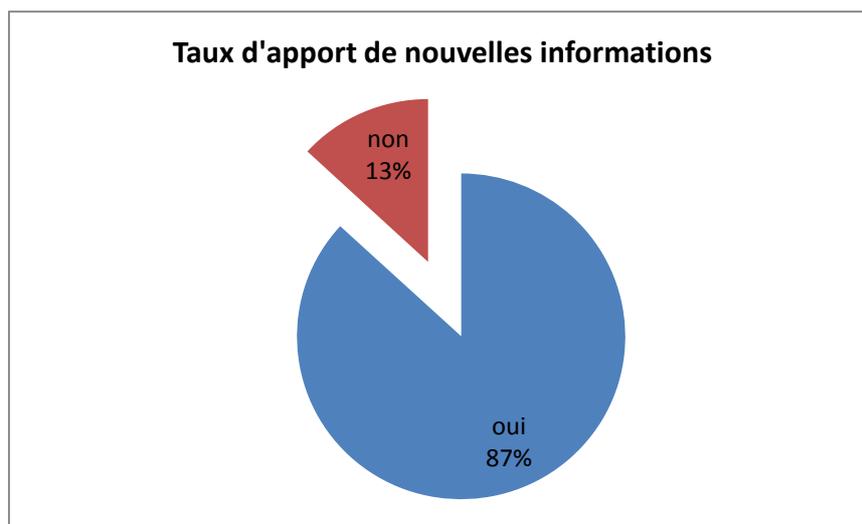
Graphique 1 : Répartition des participants selon leur profession

Les apports, l'impact éventuel et la satisfaction des participants

Un questionnaire d'évaluation a été remis à chaque participant de la soirée (cf. annexe 5). 38 personnes sur les 47 participants ont répondu à ce questionnaire.

- **Les apports de nouvelles informations**

Sur les 38 répondants, 33 d'entre eux (87%) estiment avoir appris de nouvelles informations alors que 5 les restants (13%) expriment le contraire.



Graphique 2 : Taux d'apport de nouvelles informations

26 personnes ont précisé leur réponse :

1. Prise de connaissance des programmes existants dans l'Indre ou la région Centre (x20)

- **Les programmes en général (x13)**

- « Les différents programmes éducatifs proposés dans le département [...] »
- « Réseaux existants »
- « Les différents programmes du département »
- « Les programmes dans l'Indre »
- « Sur les différents programmes mis en œuvre dans le département »
- « Le nombre et les responsables des programmes autorisés en Indre. Les actions d'accompagnement »
- « Les différentes ETP proposées dans le département et surtout au sein du CH de Châteauroux »
- « Le nombre de programmes dans la région Centre reconnus et plus spécialement sur Châteauroux et les spécificités de ces derniers »
- « Sur les programmes d'ETP mis en place »
- « Guide de l'élaboration d'un programme d'ETP déjà connu mais différents réseaux et organisation pluridisciplinaires »
- « Tous les programmes d'ETP dans le département et la région. L'avancement des programmes sur Châteauroux »
- « Principe de l'ETP et différents programmes existants dans l'Indre »

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

- « Volet social dans les compétences à acquérir en ETP. Les ETP existants dans l'Indre. La place de l'activité physique et sportive dans les ETP »
 - **Le programme BPCO (x3)**
- « Education thérapeutique de l'insuffisance cardiaque et BPCO dans l'Indre. Organisation générale (programme éducatif, programme personnalisé, etc.) »
- « Dr Lamotte et la BPCO »
- « Je n'avais pas connaissance des programmes d'ETP mis en place dans l'Indre mis à part l'ETP des BPCO en réhabilitation respiratoire »
 - **Les programmes « diabète » (x2)**
- « Les ETP dans l'Indre et service Sophia »
- « Diapason, Sophia, etc. »
 - **Les programmes « pédiatrie » (x2)**
- « Vision globale des programmes d'ETP en région centre et dans l'Indre. ETP chez l'enfant (manières de prise en charge) »
- « Notamment au niveau de l'enfant. J'ai appris aussi comment un patient peut aller en ETP »

2. Acquisition de connaissances générales sur un programme d'ETP (x5)

- « Création, réalisation, mise en place d'un ETP »
- « Méthodologie employée en ETP »
- « Définition de l'ETP, différences entre ETP et actions éducatives »
- « Comment fonctionne un programme d'ETP, possibilité création, modalités, mise en place, différentes possibilités d'orientation »
- « La place de l'ETP dans la certification (HAS) et les propositions de collaboration avec des programmes en place [...] »

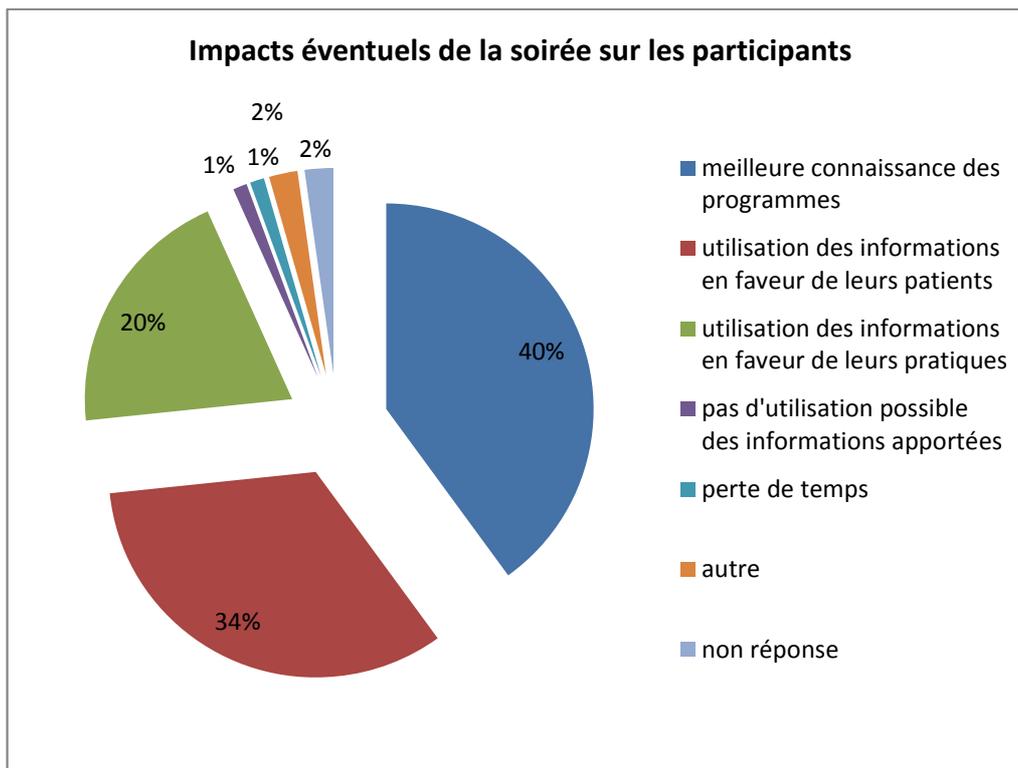
3. Autre (x3)

- « Certaines »
- « [...] La personne âgée démente et l'ETP = la question se pose de son inclusion dans un programme et de l'accompagnement (plutôt que son éducation) et/ou celui de ses aidants »
- « [...] vers qui orienter les personnes malades que l'on voit au quotidien à un domicile »

• **Les impacts éventuels sur les participants**

A l'issue de cette soirée, sur les 38 répondants :

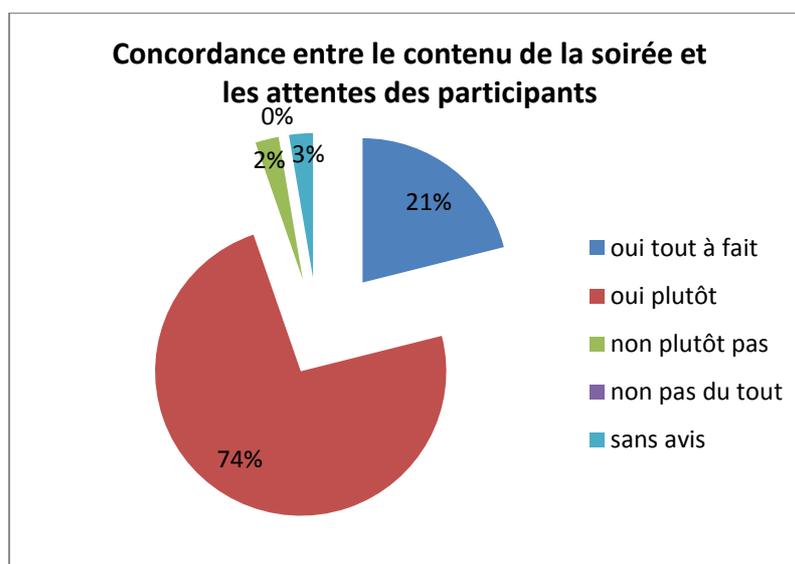
- 36 pensent mieux connaître les programmes d'ETP mis en place dans l'Indre (40%)
- 30 pensent pouvoir se servir concrètement de ces informations aux bénéfices de leurs patients (les orienter, les informer, etc.) (34%)
- 18 pensent pouvoir se servir concrètement de ces informations aux bénéfices de leurs pratiques, hors patients (créer/intégrer un programme d'ETP, mettre en place un partenariat, etc.) (20%)
- 1 pense que ces informations sont trop théoriques et ne peuvent pas être utilisées dans ses pratiques (1%)
- 1 pense avoir perdu son temps, que le sujet aurait été abordé autrement (1%)
- 2 se sont abstenus de répondre (2%)
- 2 ont répondu « autre » (2%)



Graphique 3 : Impacts éventuels de la soirée sur les participants

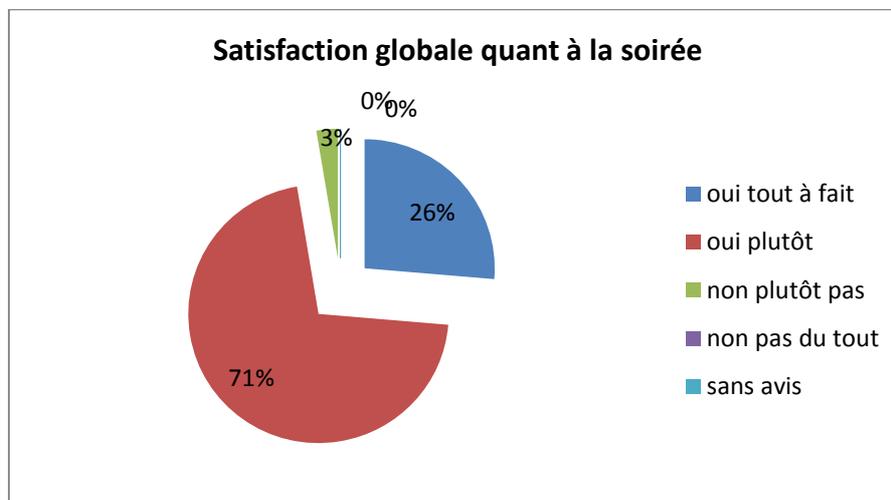
- **La concordance entre le contenu de la soirée et les attentes des participants**

Sur les 38 répondants, 8 d'entre eux (21%) estiment que la soirée a tout à fait répondu à leurs attentes, 28 qu'elle y a plutôt répondu (74%), 1 qu'elle n'y a plutôt pas répondu (2%) et 1 s'est abstenu de répondre (3%).



Graphique 4 : Concordance entre le contenu de la soirée et les attentes des participants

• **La satisfaction des participants**



Graphique 5 : Satisfaction globale quant à la soirée

Sur les 38 répondants, 10 d'entre eux (26%) estiment qu'ils sont tout à fait satisfaits de la soirée, 27 qu'ils sont plutôt satisfaits de la soirée (71%) et 1 qu'il n'est plutôt pas satisfait de la soirée (3%).

Quelques commentaires finaux ont été laissés par une quinzaine de participants. Il s'agit particulièrement de 3 points organisationnels à améliorer en cas de reconduction d'un tel événement et de quelques remarques positives quant à l'initiative et à son déroulé :

1. Programme trop dense et présentations trop longues et/ou redondantes (x8)

- « Présentation des programmes trop longs »
- « Beaucoup de thèmes abordés pour une soirée, programme dense »
- « Programme long et dense pour une seule soirée »
- « Soirée un peu dense, certains exposés trop détaillés »
- « Toutes les présentations sont un peu répétitives »
- « [...] long »
- « [...] 2e partie un peu longue, beaucoup de répétitions dans les présentations »
- « il aurait été judicieux de faire respecter le temps de parole aux différents intervenants, notamment après le repas pour éviter que le public ne se disperse ou ne décline les prochaines invitations »

2. Faire intervenir des paramédicaux et non uniquement des médicaux (x3)

- « [...] Et pourquoi avoir choisi seulement des médecins pour présenter leurs ateliers car ce sont souvent les autres professionnels qu'interviennent ? »
- « Il aurait été intéressant que les intervenants aient été pluridisciplinaires (diète, IDE, psy, etc.) »
- « Travaux présentés par des docteurs et peu, trop peu d'IDE, diète et autres. Certains programmes ne vivent que grâce aux IDE »

3. Organisation en soirée non optimale (x3)

- « Ne plus faire cela en soirée. En journée il y aura plus de monde [...] »

- « Soirée très bien organisée mais un peu tardif [...] »
 - « [...] Dommage que ce soit en soirée [...] »
4. Remarques positives quant à l'organisation de la soirée (x5)
- « [...] Thème très pertinent et intéressant [...] »
 - « Organisation positive. Différents orateurs de qualité [...] »
 - « 1e partie intéressante [...] »
 - « Très bonne initiative. Montre bien que le besoin d'ETP est réel mais non rempli et que les volontés de mise en place ne sont pas existantes notamment pour un ratio coût/gain »
5. Autre (x3)
- « Refaire cette soirée, ouvrir et informer la population sur les différents réseaux, programmes qui existent. Mieux informer et inclure les infirmières libérales »
 - « Elargir la formation sur l'ETP vers les aides soignants »
 - « Participer à une formation sur ETP »

Conclusion et perspectives

Au cours de cette année 2013, pour la première fois dans l'Indre, un Comité Local d'Education Thérapeutique (CLET 36) a été constitué. Piloté par le CODES 36, le CLET 36 a permis de rassembler au cours de 3 réunions divers professionnels du département autour d'une préoccupation commune : l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Les échanges entre ces professionnels, déjà engagés officiellement ou non dans un programme d'ETP, ont été nombreux et productifs pour mener à bien l'organisation d'une soirée départementale sur l'ETP le mardi 5 novembre 2013. La plupart des membres du CLET 36 est prête à être de nouveau sollicitée pour participer à des réunions en 2014.

A partir des réflexions produites au cours des 3 réunions 2013, selon les futurs objectifs qui seront définis par les financeurs et selon les financements qui seront accordés en 2014, un des 2 événements suivants pourrait être organisé par le CLET 36 :

- une journée regroupant les professionnels de santé et intégralement dédiée à des échanges de pratiques sous forme d'ateliers thématiques (diabète, pédiatrie, BPCO, AVK, etc.)
- une demi-journée de conférence à destination du tout public ou des personnes atteintes de maladies chroniques pour leur exposer le concept de l'ETP et leur présenter succinctement les programmes existants.

La soirée du mardi 5 novembre 2013 a réuni 47 participants médicaux et paramédicaux (dont 51% d'infirmières), 9 intervenants et un journaliste.

Les principales attentes exprimées par les inscrits quant à cette soirée sont les 3 suivantes :

- Prendre connaissance des programmes existants dans l'Indre ou la région Centre (23%)
- Acquérir des connaissances pour la mise en place d'un programme d'ETP (17%)
- Acquérir du savoir et du savoir-être pour mieux accompagner ses patients (13%)

Comparons ces attentes avec les principales nouvelles informations apportées par cette soirée à 87% des participants :

- Prise de connaissance des programmes existants dans l'Indre ou la région Centre (43%)
- Acquisition de connaissances générales sur un programme d'ETP (11%)

Et comparons-les également avec les impacts éventuels de cette soirée sur les participants :

- Meilleure connaissance des programmes d'ETP mis en place dans l'Indre (40%)

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

- Possibilité de se servir concrètement de ces informations aux bénéfices de leurs patients (les orienter, les informer, etc.) (34%)
- Possibilité de se servir concrètement de ces informations aux bénéfices de leurs pratiques, hors patients (créer/intégrer un programme d'ETP, mettre en place un partenariat, etc.) (20%)

Nous observons donc un important recoupement entre les attentes, les apports de connaissances et les impacts sur les participants.

Néanmoins, seulement 21% estiment que cette soirée a tout à fait répondu à leurs attentes (rappel : 74% plutôt oui, 2% plutôt pas, 0% pas du tout, 3% sans avis). Les résultats de la concordance entre le contenu de la soirée et les attentes des participants sont en corrélation avec ceux de leur satisfaction puisque 26% sont tout à fait satisfaits de cette soirée (rappel : 71% plutôt satisfaits, 3% plutôt pas satisfaits, 0% pas du tout satisfait, 0% sans avis). Selon les répondants, les éléments semblant s'opposer à une satisfaction optimale sont essentiellement la longueur et la densité du déroulé de la soirée et l'absence de paramédicaux parmi les intervenants. Ces remarques seront donc à prendre en compte si un événement similaire à celui-ci serait à mettre en place prochainement dans l'Indre.

Au vu de ces résultats, nous pouvons conclure que le CODES 36 a répondu aux objectifs du projet, à savoir : créer un collectif en éducation de la santé dans l'Indre piloté par le CODES 36 et développer et/ou renforcer les connaissances en ETP des professionnels de santé de la région (intervention de l'ARS, intervention de professionnels de santé du groupe ETP, etc.).

Annexe 3 : Synthèse évaluative du Loir-et-Cher

I - Introduction

Contexte

Cette journée départementale s'inscrit dans un projet régional de la FRAPS, déposé à l'ARS fin 2012, ayant pour objectif de promouvoir l'éducation thérapeutique. Il s'agit d'informer et de sensibiliser les professionnels de la santé sur l'éducation thérapeutique lors d'une journée départementale et par la même occasion, d'impulser dans la mesure du possible, une coordination territoriale ETP avec les forces vives existantes.

Dans le département de Loir-et-Cher, il semblait indispensable de travailler avec le Réseau Santé Nutrition Diabète 41 (RSND 41), réseau de santé portant des programmes d'ETP à destination de personnes atteintes de diabète.

Afin de présenter le projet régional, mais aussi de mettre en place le comité technique d'organisation de la journée départementale de Loir et Cher ainsi qu'une coordination, une première réunion d'information s'est déroulée le 25 mars 2013. De nombreux acteurs locaux étaient présents.

Il a été décidé ensemble la création d'une co-coordination RSND41 et FRAPS antenne territoriale de Loir et nommée CLET 41 (à l'image de l'Indre et Loire : du CLET 37).

Le travail mené en 2014 par le CLET 41 durant 5 réunions de travail (dont 3 dédiées à la préparation de la journée départementale) s'est conclu par une journée départementale effective et appréciée du public cible le 28 novembre (modérée par Mme Monier, coordinatrice du RSND 41 et co-coordinatrice du CLET 41). Aussi, 4 productions ont été réalisées cette année : une affiche de communication sur la journée, une feuille de présentation du CLET 41, un annuaire de programmes autorisés d'ETP et le Logo du CLET 41. Enfin, une charte de fonctionnement est en cours de réalisation.

Objectifs

Présenter ce qu'est l'ETP

Présenter des outils d'intervention et techniques d'animation en éducation pour la santé au service de l'ETP par un stand du réseau régional documentaire CRESCENDOC de la FRAPS et des ateliers pratiques animés par des acteurs locaux.

Informer sur des documents de diffusion existants

Fournir une bibliographie en ETP

Organiser et présenter des ateliers proposés dans des programmes d'ETP autorisés en Loir-Et-Cher.

Présenter les différents concepts, prérequis et exigences en éducation thérapeutique, au travers de deux conférences et d'une intervention du médecin référent ETP à l'ARS du Centre.

- Mme A-M Pauchet-Traversat, référente ETP à la Haute Autorité de Santé.
- Dr. R. Piquemal, président du RSND 41.
- Dr Y.Morriet, médecin référent ETP à l'ARS du Centre.

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

Informier sur les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en Loir-et-Cher

Proposer de rencontrer des acteurs de l'ETP de Loir-et-Cher aux temps de pause et durant des ateliers pratiques (échanges de pratiques, questions, ...).

Donner des coordonnées de professionnels porteurs de programmes d'ETP autorisés par l'ARS en Loir-Et-Cher

Présenter des outils et techniques d'animation utilisés en ETP lors d'ateliers

Mise en œuvre

Vous trouverez le programme de cette journée en Annexe 1.

Déroulé de préparation, mise en œuvre et évaluation de cette journée départementale

- Réalisation de l'affiche de communication sur l'évènement.
- Réalisation d'un listing départemental d'invitations en amont, relayé par les membres du CLET 41.
- Invitations mails en amont
- Gestion des inscriptions à la journée en amont
- Gestion des inscriptions en ligne, par mail, téléphone.
- Diffusion de la communication par la FRAPS' info, affichages
- Communication sur le site web de la FRAPS,
- Réponses aux questions sur cet évènement par mail et téléphone.
- Demandes de devis pour le déjeuner et la salle.
- 3 préparation et animation et compte-rendu des 3 réunions de travail afin de préciser la mise en œuvre (intervenants, programme détaillé, ...)
- Préparation des salles (affichages, matériel)
- Coordination et logistique (installation, tests techniques, rassemblement des power point, accueil et information des intervenants et participants, panneaux, listes d'émargement)
- Réalisation des dossiers participants (préparation de 80 dossiers),
- Réalisation d'une bibliographie thématique par les documentalistes du réseau CRESCENDOC de la FRAPS.
- Réalisation de l'évaluation et de la valorisation (diffusion du bilan).

II – Bilan- perspectives

Une soixantaine de professionnels ont participé à cette journée.

Les participants de cette journée ont pris les documents suivant du stand documentaire CRESCENDOC :

- 40 brochures ETP INPES.
- 8 DVD ETP.
- 1 brochures « IST/ SIDA » INPES.
- 134 brochures « nutrition » INPES.
- 19 brochures « nutrition » autre qu'INPES.
- 8 brochures « pathologie » INPES.
- 34 brochures « pathologie » autres.

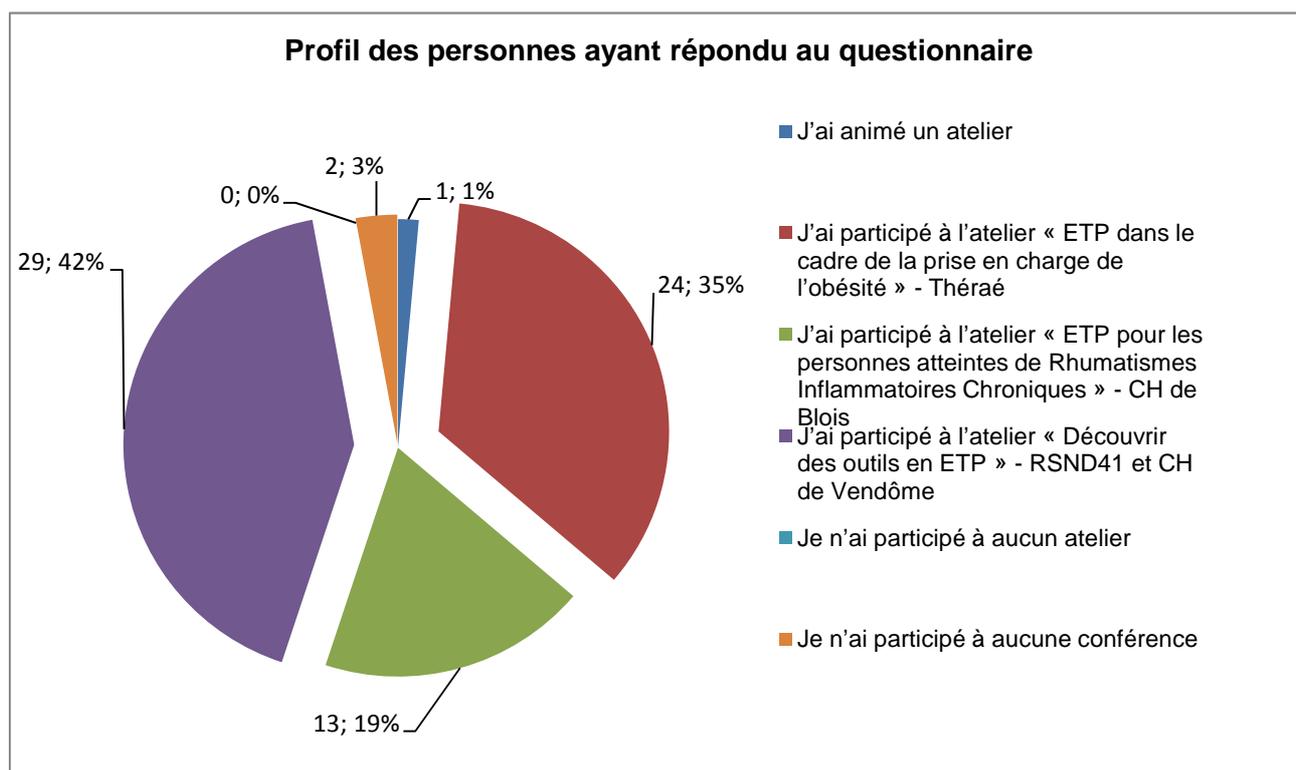
Les ateliers pratiques

- Atelier « **ETP pour les personnes atteintes de Rhumatismes Inflammatoires Chroniques** » - CH de Blois : 17 personnes (Séance 1 : 8 personnes ; Séance 2 : 9 personnes).
- Atelier « **ETP dans le cadre de la prise en charge de l'obésité** » - Centre Théraé : 35 personnes (Séance 1 : 17 personnes ; Séance 2 : 18 personnes).
- Atelier « **Découvrir des outils en ETP** » - RSND41 et CH de Vendôme : 48 personnes (Séance 1 : 22 personnes ; Séance 2 : 26 personnes).
- **Conférence « De l'activité éducative au programme ETP », Madame Pauchet-Traversat (HAS)** Chef de projet Service Maladies chroniques et dispositifs d'accompagnement des patients / Éducation Thérapeutique Haute Autorité de Santé (Diaporama en Annexe p16)
- **Conférence « L'ETP est avant tout une posture et un positionnement », Docteur Régis Piquemal (président du RSND 41)** (Diaporama en Annexe p13)
- **Conférence sur « les perspectives ETP en Région Centre », Dr. Y. Morriet de l'ARS du Centre** (Diaporama en Annexe p11):

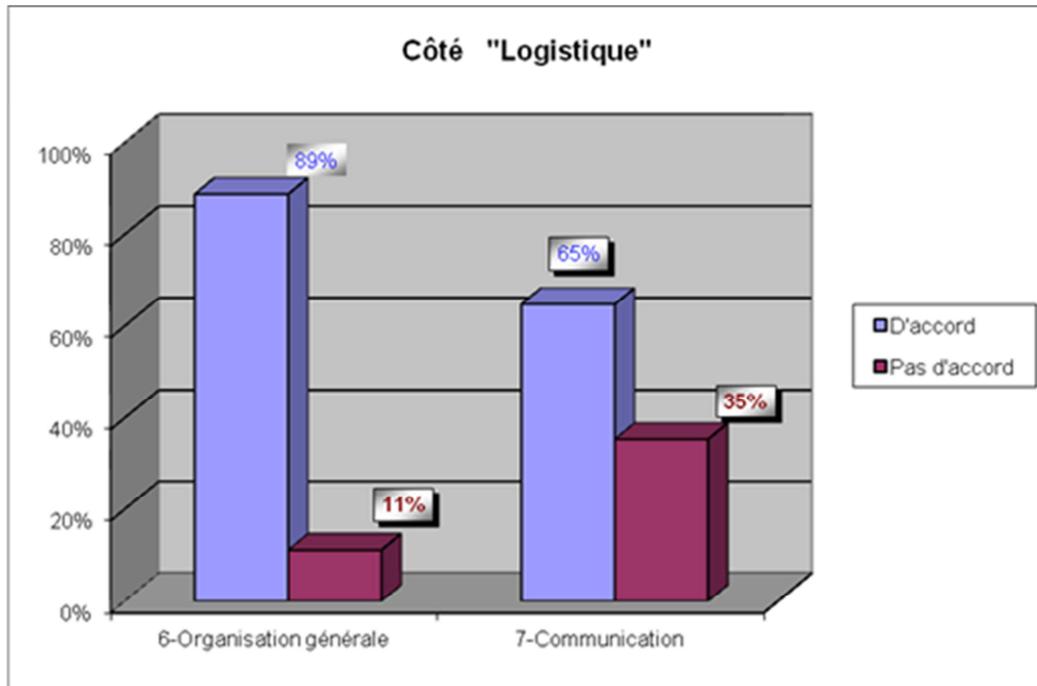
Un cahier des charges est à respecter pour mettre en place un programme d'ETP et celui-ci doit être autorisé par l'ARS.

En dehors d'un programme d'ETP autorisé par l'ARS, il s'agit d'actions d'accompagnement. Les 132 programmes autorisés en Région Centre ont été présenté par thématique, territoires et structures porteuses.

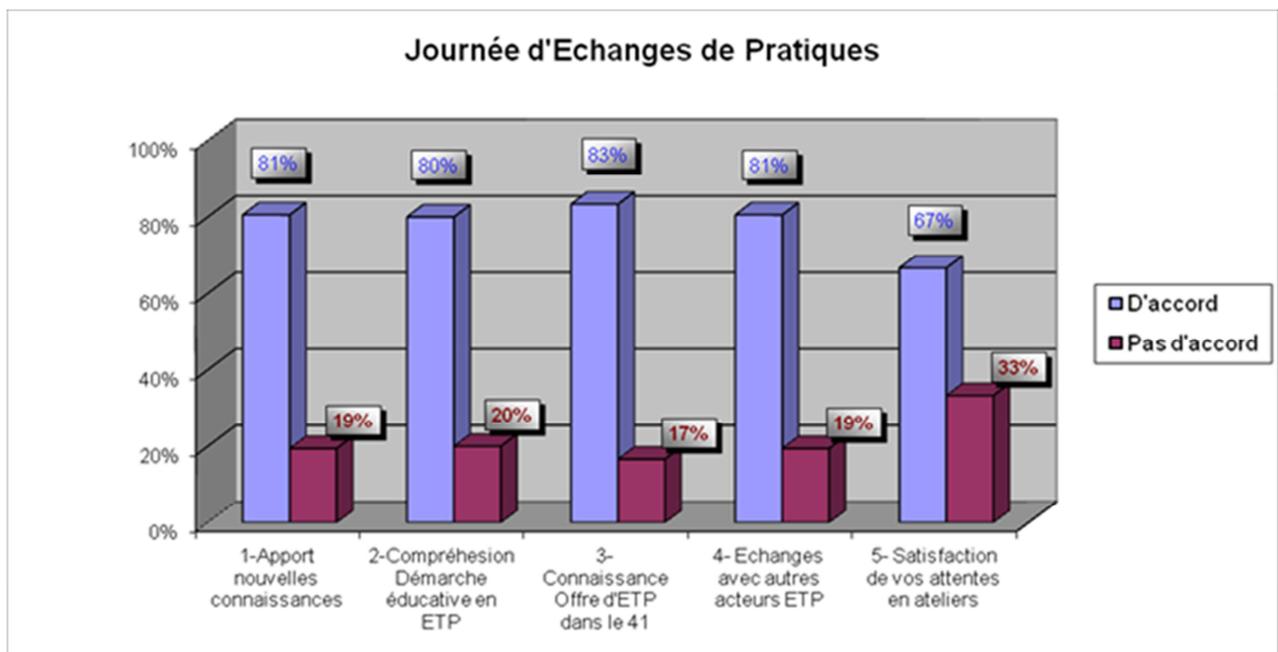
38 questionnaires de satisfaction ont été récupérés.



Les questionnaires de satisfaction représentent surtout les participants et non les animateurs.



Les personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction sont globalement satisfaites.



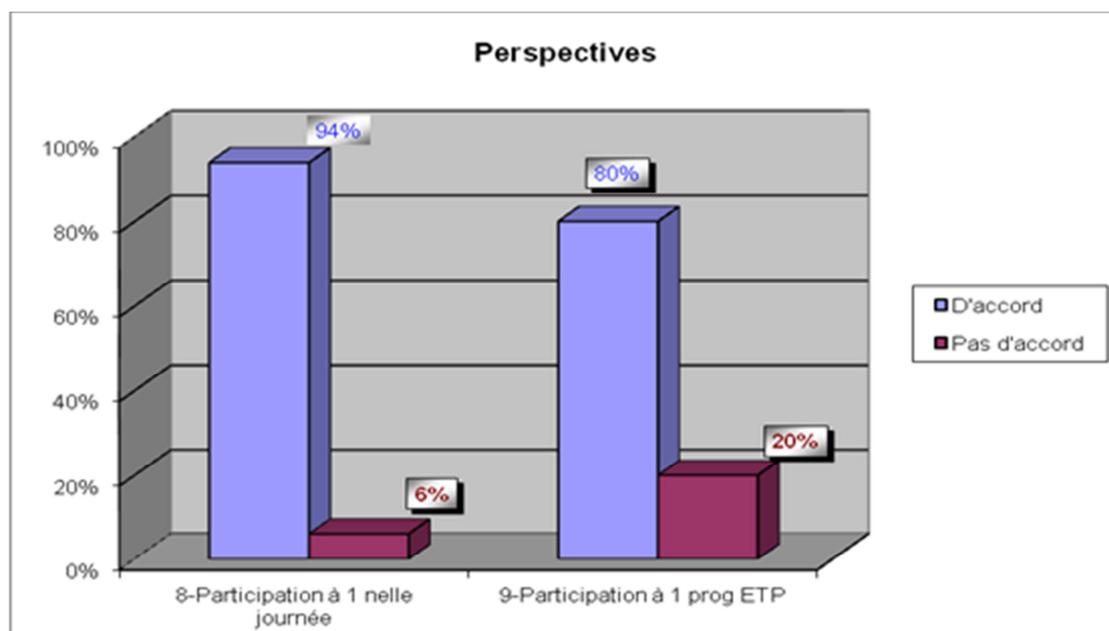
Sur les 5 critères évalués, les participants sont satisfaits à 80% ou plus.

La satisfaction des participants aux ateliers est de 67%. Il est possible que leurs attentes soient plus orientées vers des étapes de l'ETP, des maladies précises, des modes de

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

collaboration entre professionnels (cf. ci-dessous dans les thèmes à aborder cités par les participants pour une nouvelle journée)



Cette journée a motivé les professionnels dans la pratique de l'ETP (80% des personnes interrogées souhaitent participer à un programme).

• **Les thèmes proposés pour une future journée en lien avec l'ETP sont :**

- L'ETP dans les MALADIES CARDIOVASCULAIRES : « Maladies cardio-vasculaires » (demandé 6 fois), « Anti vitamines K », « Suivi traitements contraignant (AVK) »
- L'ETP dans les MALADIES RESPIRATOIRES : « Asthme » (demandé 2 fois), BPCO, « Problème ventilatoire évolutif »
- L'ETP dans les MALADIES METABOLIQUES : « Diabète » (demandé 4 fois), « malnutrition » (demandé 2 fois), « ...obésité, nutrition et traitements »
- L'ETP dans les MALADIES DIGESTIVES : « Personnes stomisées »
- ETP et coordination ville –hôpital (demandé 2 fois),
- « ETP personne en situation de dépendance temporaire ou permanente »
- « L'ETP pour ceux qui ne connaissent pas du tout »
- « Démarche d'éducation thérapeutique en santé mentale »
- « Stands de présentation de programmes d'ETP »
- « L'activité physique adaptée dans les programmes d'ETP »
- « Accompagnement des personnes atteintes de cancer »
- « Entretien éducatif, motivationnel »

La majorité des personnes interrogées sont disposées à participer à une nouvelle journée de ce type. Cependant, d'autres thématiques que l'ETP les intéressent.

- **Autres thèmes proposés**

- « Mobilisation après PTH² »
- « Chutes »
- « Automédication »
- « Sensibilisation sur la contraception et la sexualité de l'ado »
- Centre de diagnostic pour des personnes ayant différentes maladies et le prendre en charge globalement.
- Outils permettant de communiquer avec ces personnes parlant une langue étrangère, malentendants, malvoyant

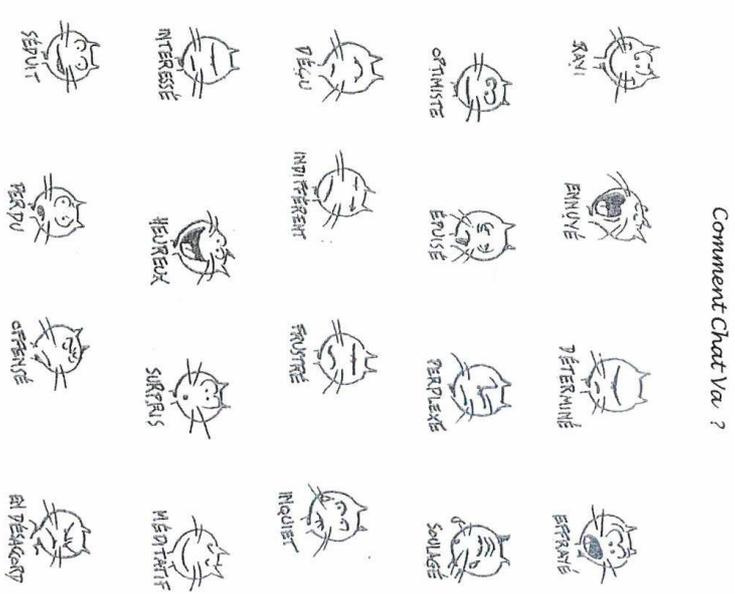
La presse a été conviée à cet évènement et un article de presse paru dans la Nouvelle République est en Annexe de ce bilan (p20).

La coordination territoriale CLET 41 poursuivra son travail en 2014. La date de première réunion n'est actuellement pas fixée. Nous souhaiterions proposer au COPIL régional et aux membres du CLET 41 une production d'un document de présentation de l'ETP. Ce document permettrait à l'entourage proche du malade (les parents d'enfants malades par exemple), à la personne atteinte de la maladie, de consulter celui-ci après une proposition orale d'inclusion dans un programme d'ETP.

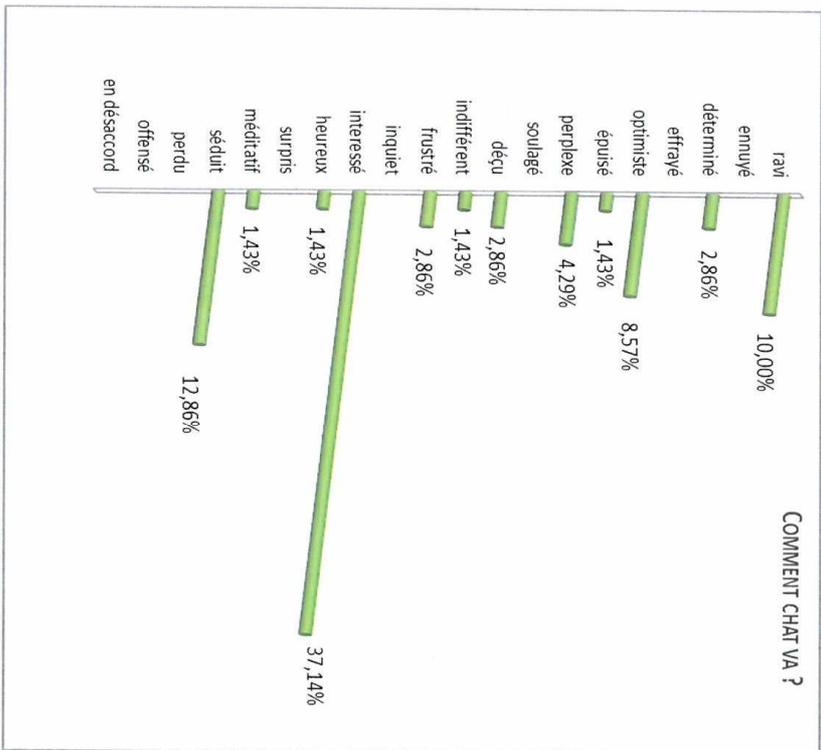
² Prothèse Totale de Hanche

Annexe 4 : Synthèse évaluative du Cher

Afin d'évaluer cette soirée, et ainsi vous proposer d'autres temps qui répondront à vos attentes, nous vous remercions de bien vouloir remplir ce questionnaire :

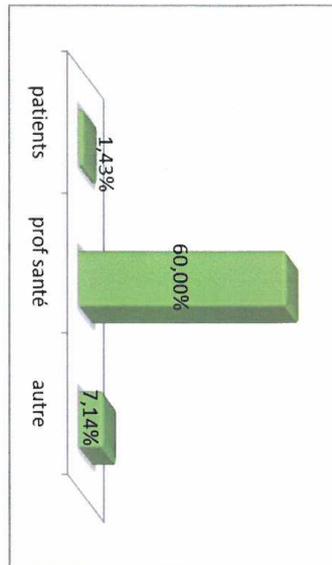


Entourez le chat correspondant à votre état d'esprit en cette fin de soirée

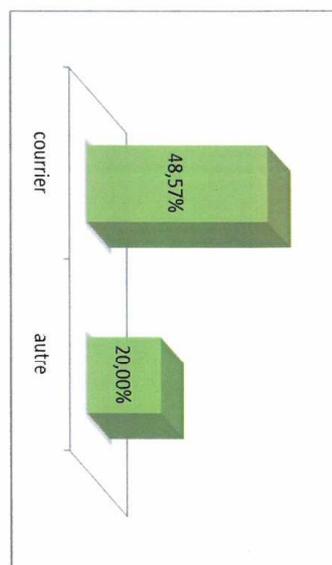


Soirée « Être acteur en éducation thérapeutique du patient dans le Cher » du 28 novembre 2013 à Bourges

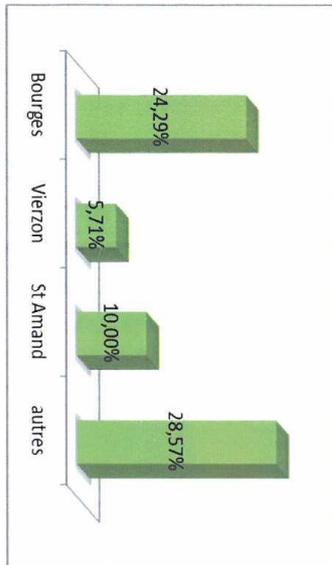
Vous êtes :



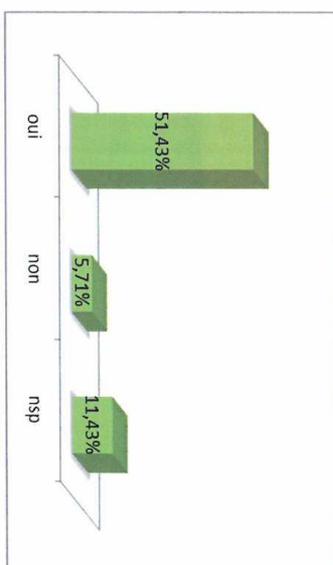
Comment avez-vous eu connaissance de cette soirée ?



Votre lieu d'activité :



Souhaitez-vous participer à d'autres rencontres autour de l'éducation thérapeutique du patient ?



Soirée « Être acteur en éducation thérapeutique du patient dans le Cher » du 28 novembre 2013

Si oui, quels axes souhaiteriez-vous aborder ?

Place du médecin généraliste.	Cahier des charges (4 fois).
Place du pharmacien.	MSP et ETP.
Moyens humains et financiers.	ETP psychiatrie (4 fois).
Echanges.	Formations (2 fois).
ETP personnes âgées, pathologie démente.	Maladies cardiovasculaires (2 fois).
Douleur chronique et plaie.	Cancers (2 fois).
DMLA.	Maillage territorial (2 fois).
Relation entre MSP et Caramel ?	Obésité (2 fois).
Les réseaux.	

Commentaires ou remarques :

- Certaines présentations furent trop détaillées. Je n'y ai pas trouvé d'intérêt personnel.
- Pas si facile de mettre en place des programmes ETP, formation de 40h contraignante et bloquante.
- Programme abordé succinctement, approche ateliers en lien avec le savoir-être ? programme individualisé ? Comment ?
- Pas assez pratique, il faudrait sortir l'ETP des institutions.
- Présentation trop longue.
- Caramel, IRSA, bien connus, Sophia au début.
- Très bien (2 fois)
- Retour d'expérience très enrichissant.
- Soirée très intéressante grâce aux diverses présentations ETP, documentation riche.
- Bien pour une information.
- A poursuivre.
- Merci (2 fois).

Soirée « Etre acteur en éducation thérapeutique du patient dans le Cher » du 28 novembre 2013 à Bourges

Réunions de travail en vue d'organiser une journée départementale

Le 30/01/2013 : Réseau VIH avec le Dr Julien

Le 7/02/2013 : DT ARS 18 avec Naima Moussalli

Le 18/03/2013 : Réseau VIH avec le Dr Julien et Caramel avec Sylvie Laroche

Le 22/05/2013 : Présentation du projet régional lors de l'Assemblée Générale du Réseau VIH-Caramel

Le 4/07/2013 : Caramel avec le Dr Walker et Sylvie Laroche

Le 25/09/2013 : à la CPAM (Cf Compte-rendu ci-joint)

Le 17/10/2013 : à la CPAM (Cf Compte-rendu ci-joint)

Soirée « Etre acteur en éducation thérapeutique du patient dans le Cher » du 28 novembre 2013

Annexe 5 : Synthèse évaluative d'Indre-et-Loire

I. Introduction

A) Contexte

Cette journée départementale s'inscrit dans le projet régional de la FRAPS «Promotion de l'éducation thérapeutique du patient et des programmes autorisés en Région Centre », déposé à l'ARS en fin 2012, ayant pour objectif de promouvoir l'éducation thérapeutique auprès de professionnels de santé. Il s'agit d'informer et de sensibiliser les professionnels de la santé sur l'éducation thérapeutique lors d'une journée départementale, et par la même occasion, d'impulser dans la mesure du possible, une coordination territoriale ETP avec les forces vives existantes.

Dans le département d'Indre-et-Loire, la coordination existe depuis quelques années, et est portée via le Collectif Local en Education Thérapeutique d'Indre-et-Loire (CLET 37) par la FRAPS depuis 2012.

Le travail mené par le CLET 37 durant 8 réunions de travail (dont 3 dédiées à la préparation de la journée départementale) a conduit sur une soirée départementale effective, co-modérée par 3 médecins du CLET 37 : Dr Gervaise, Dr Maffre et Dr Rodaro. Aussi, quatre productions ont été réalisées: un document de présentation du CLET 37, une affiche de communication sur la journée, un annuaire non exhaustif de programmes autorisés d'ETP par l'ARS et le Logo du CLET 37.

B) Objectifs

Informers et sensibiliser des professionnels de santé d'Indre-et-Loire à l'éducation thérapeutique du patient.

Les objectifs spécifiques choisis étaient de :

- Développer et/ou renforcer les connaissances en ETP des professionnels de santé en Indre- et- Loire.
- Permettre aux professionnels de santé d'identifier des acteurs et programmes d'ETP autorisés par l'ARS en département.

Les objectifs opérationnels prédéfinis étaient de :

- Montrer que tout professionnel de santé peut réaliser des « activités éducatives ciblées » et peut intégrer un programme d'ETP autorisé par l'ARS
- Partager des connaissances, expériences, outils et techniques en ETP
- Préciser la place des programmes d'ETP autorisés dans le parcours de soins
- Mettre à disposition certains outils pédagogiques et techniques d'animation utilisables en ETP
- Présenter le paysage départemental en ETP et favoriser un maillage territorial

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

C) Public

Les professionnels de santé d'Indre-et-Loire et plus particulièrement ceux qui ne pratiquent pas l'ETP.

D) Mise en œuvre

Les membres du CLET 37 ont préparé cette soirée pour les professionnels de santé du département au cours de trois réunions. Plus d'une centaine de professionnels de santé y a participé.

Les deux ateliers ont été complets. Les participants ont pu poursuivre leurs échanges autour d'un cocktail dinatoire. Aussi, la conférence-débat a suscité des échanges riches et questionnements sur l'approche éducative et la relation soignant-soigné dans l'accompagnement des maladies chroniques.

Enfin, un représentant de l'ARS a présenté le paysage régional et départemental en ETP ainsi que les attendus.

Vous trouverez le programme de cette journée en Annexe 1.

II. Résultats de l'évaluation

Une centaine de professionnels de santé se sont inscrits à cette soirée et ont assisté aux ateliers (120 personnes) et aux conférences.

A) Bilan

a. Atelier 1 «Est-ce que je fais de l'ETP sans le savoir ? », animé par l'espace du Souffle - Dr Maffre, M. Jubert.

Environ 60 personnes. Différentes notions ont été abordées : partenariat, postures, résilience, communication, les comportements en santé (balance bénéfices/risques), formations

b. Atelier 2 «Quels outils pour agir sur l'observance ?» animé par la Clinique Saint Gatien - M. Chauvin, Dr Turot, Dr Tauban et Dr Raphael

Environ 60 personnes. Des hypothèses de compréhension des comportements de non observance ont été discuté et des ébauches de solutions proposées.

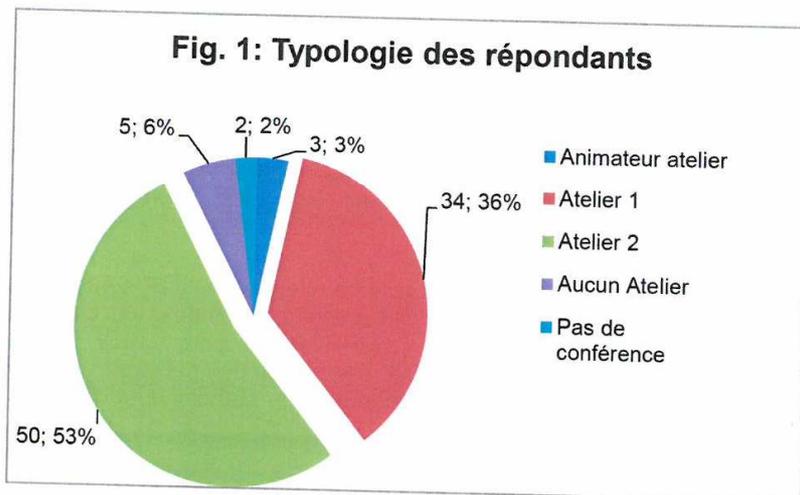
c. Conférence « L'éducation thérapeutique : un apprentissage auto-normatif » par Monsieur Barrier

Plusieurs sujets ont été abordés autour du vécu du patient et la relation soignant- soigné : l'histoire de la médecine, les concepts philosophiques, les représentations des soignants au sujet de leurs patients

d. Conférence sur « les perspectives ETP en région Centre » par le Dr. Morriet de l'ARS du Centre :

La mise en place d'un programme d'ETP nécessite l'autorisation de l'ARS et le respect d'un cahier des charges. En dehors d'un programme d'ETP autorisé par l'ARS, des actions d'accompagnement éducatif peuvent être aussi menées. Les 132 programmes autorisés par l'ARS Centre ont été présentés par thématique, territoires et structures porteuses.

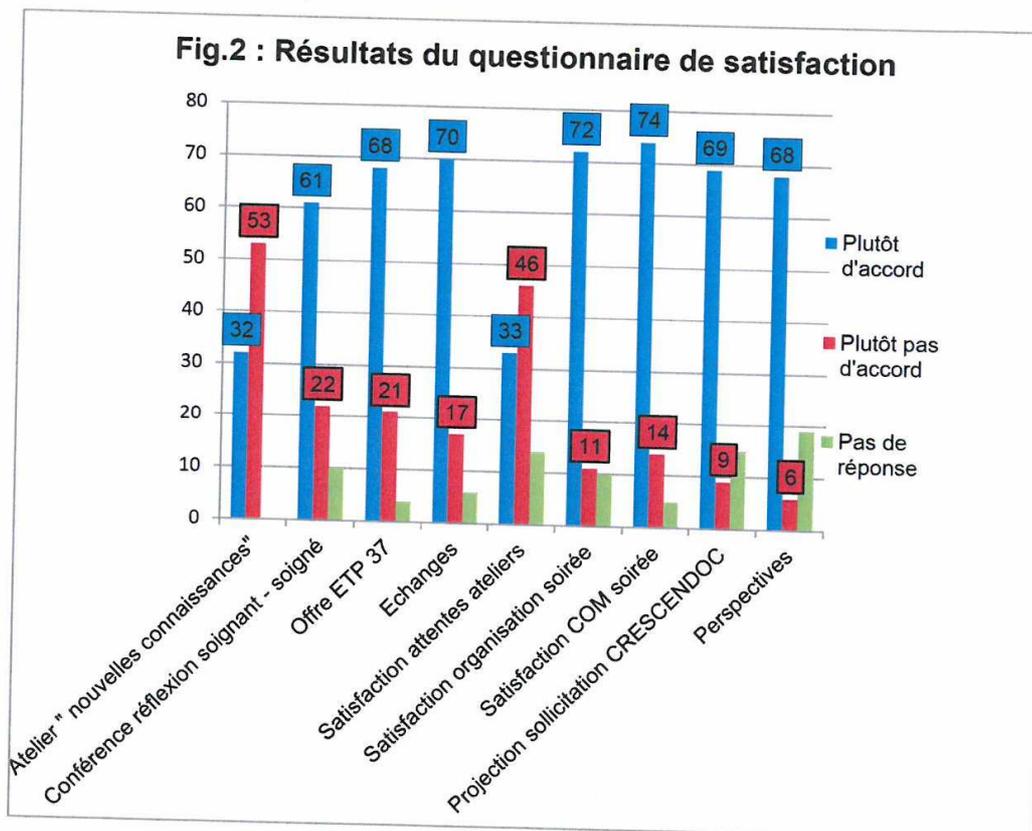
94 personnes ont répondu au questionnaire d'évaluation.



Les répondants ont globalement assisté à la totalité de la soirée (atelier + conférences ; Fig1 ci-dessus).

Les personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction sont plutôt satisfaites.

En effet, sur les 9 critères évalués, les participants sont satisfaits sur 7 critères, de 61% à 74% (Fig.2 ci-dessous).



Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

Il semble cependant y avoir eu des différences entre les attentes des participants et les objectifs que les membres du CLET 37 se sont fixés pour les ateliers. En effet, seulement 32 % des répondants pense avoir acquis de nouvelles connaissances et 33% sont satisfaits des ateliers (vous trouverez les attentes des participants listées en Annexe 4).

Cela s'expliquerait par une différence entre le public attendu et venu : les personnes venues sont déjà sensibilisées à l'ETP voire la pratiquent déjà alors que notre objectif était aussi de sensibiliser et d'informer les professionnels de santé qui ne font pas encore d'ETP.

En effet, en analysant les questionnaires de satisfaction, leurs attentes sont plus spécifiques à des étapes de l'ETP, à des maladies précises, des modes de collaboration entre professionnels (cf. ci-dessous dans les thèmes à aborder cités par les participants pour une nouvelle journée)

- **Les thèmes proposés pour une future journée en lien avec l'ETP sont axés sur :** Les étapes d'un programme autorisé, le cahier des charges, les modes de collaboration entre professionnels de santé, les structures susceptibles de porter l'ETP, les outils pédagogiques, les formations, la communication avec l'entourage des personnes malades et notamment les aidants, des pathologies ou regroupements de pathologie, le financement, des témoignages de patients.

B) Valorisation/communication

Les diaporamas de la journée seront visibles sur le site internet de la FRAPS et sont en annexe de ce bilan.

La presse n'a pas été présente malgré une invitation.

La journée a permis de faire se rencontrer un grand nombre d'acteurs sur le territoire qui proposent des actions d'ETP et donc de contribuer à l'un des objectifs du CLET 37 à savoir : décloisonner les travaux ville / hôpitaux notamment en ETP.

III. Perspectives

La coordination territoriale CLET 37 poursuivra son travail en 2014. La date de première réunion est fixée au jeudi 13 mars 2014.

A ce jour, elle ne sait pas si une action similaire sera proposée dès 2014, cela sera fonction des besoins et attentes des membres du CLET 37, des acteurs du territoire, et des financements ARS notamment.

Annexe 6 : Synthèse évaluative d'Eure-et-Loir

Soirée d'informations et d'échanges



"Programmes d'Education Thérapeutique du Patient autorisés en Eure et Loir »
 - Jeudi 19 juin 2014 à Chartres (28)

67 personnes présentes dont 22 intervenants et organisateurs

Nous souhaiterions avoir votre avis sur le déroulement de cette soirée et la suite que nous pourrions y donner ; merci de remplir ce questionnaire et de nous le remettre à l'issue de la soirée 😊

Coordonnez-vous ou participez-vous à un programme ETP autorisé sur le territoire ?

Oui **20** Non **16**

1. Etes-vous globalement satisfait(e) de l'organisation de cette soirée d'informations et d'échanges ?

Non répondu 1

Très satisfait **4** Satisfait **26** Plutôt insatisfait **3** Insatisfait **1**

2. Est-ce que les thèmes abordés lors de cette soirée ont répondu à vos attentes ?

Oui **14** En partie **20** Non **2**

Dans tous les cas, merci de préciser :

- Intervenantes trop nombreuses (même si très intéressantes) Trop longues en majorité
- La présentation des programmes était intéressante mais peut-être trop nombreux
- Des sujets un peu longs et loin de mes actions
- Dommage que tous les programmes du département ne soient pas présentés (2)
- Mise en avant des programmes d'ETP de la région Chartraine et Drouaise
- Etant IDE sur Chartres, j'aurais aimé voir les coordinateurs de chartres
- Dommage que les programmes de Chartres n'aient pas été représentés
- Un peu trop centré sur le CH Dreux
- Dommage que la plupart des programmes aient été présentés par Dreux

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

- Beaucoup trop structures hospitalières, que fait-on pour les IDE libéraux qui souhaitent se former et faire reconnaître leur travail éducatif
- J'aurais aimé que l'ARS aborde l'évolution quadriennale Mise en place d'un programme
- ETP ne devrait pas paraître aussi "étanche", le maillage devrait être élargi
- J'aurai préféré échanger entre les différents coordinateurs (nos difficultés...)
- La place de l'entretien motivationnel et du diagnostic éducatif
- Découverte des ETP existant

3. Souhaitez-vous qu'une suite soit donnée à cette soirée d'informations et d'échanges concernant les programmes ETP autorisés en Eure et Loir :

Non répondu 3

Oui 25 Non 3 Ne sais pas 5

Si oui, sous quelle forme (plusieurs réponses possibles) :

Non répondu 12

- 10 Mise en place d'un CLET28 – Comité local d'Education Thérapeutique 28
- 6 Groupes de travail par thème, par pathologie/programmes autorisés
- 2 Groupe de travail sur l'évaluation des programmes
- 2 Groupe de travail sur les outils développés en ETP
- 8 Groupe de travail sur la communication des programmes ETP autorisés sur le territoire et en région centre & les Associations de Patients
- 7 ↗ de l'ETP dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires
- 4 Autre(s) – A préciser :
 - Présentation des ETP existant dans le département
 - Information sur le développement de la coopération interprofessionnelle
 - Aide au montage des dossiers pour obtenir l'autorisation d'un programme d'ETP par l'ARS pour les professionnels libéraux, MSP, médecin...
 - Plaies chronique (en libéral par exemple)

4. Autres remarques et/ou propositions concernant le déroulement de cette soirée :

Non répondu 23

- J'ai l'impression d'avoir perdu ma soirée
- Pas de temps pour échanger avec les intervenants.

Rapport d'évaluation

« Promotion de l'ETP et des programmes autorisés en région Centre »

- Il aurait été plus judicieux que le déroulement des présentations soit moins long et prévoir ainsi un temps de questions en fin de séance plus conséquent ainsi qu'un temps d'échanges. Les intervenants ainsi identifiés avant leur passage respectif pourraient être abordés par les professionnels présents. Toutefois merci pour cette initiative enrichissante.
 - Un peu long et tardif
 - Timing un peu serré
 - Prévoir un programme un peu moins dense pour moins survoler les sujets
 - Soirée un peu trop centrée sur les ETP Drouais.
 - Il est très dommage que si peu de programmes se soient sentis concernés
 - Témoignages essentiellement sur l'ETP en centre hospitalier, Reflet de la réalité ? les libéraux sont intéressés par l'ETP mais quid du financement
-
- Favoriser les échanges autour des programmes
 - L'information doit être véhiculée aux professionnels de ville = Pharmacien en particulier qui sont engagés dans l'éducation thérapeutique pour patients sous anticoagulant et naco et Asthme
 - Si vous imprimez 1 annuaire, mettez-le à jour !
 - Oui pour une autre séance pour compléter
 - Thème envisagé ou envisageable : vous désirez monter un programme d'ETP : Comment faire ?
 - Tous les intervenants étaient parfaits : dynamique, intéressant...

©Merci©

Commentaire : on peut regretter que l'ensemble des 32 programmes n'ait pu être communiqué, ou qu'il n'y ait pas eu suffisamment d'équilibre concernant les différentes présentations, mais cela est lié aux communications des programmes autorisés qui ont été faites au CESEL. Il y a peut-être eu un manque de temps pour certains promoteurs pour se mobiliser sur cette soirée et s'organiser pour y participer. Concernant la longueur du programme et le manque d'interactivité, les organisateurs ont été les premiers à le regretter, mais ils ont eu la volonté de laisser la parole aux porteurs de programmes, afin qu'ils puissent communiquer et valoriser leurs programmes lors de cette soirée.
